Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Mardi 26 mars 2024 - Prix : 20 DA - http:www.lesenjeuxeco.dz ■ N°346 ■

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

Adoption d'une résolution pour un cessez-le-feu immédiat à Ghaza

P 16

UNE STRATÉGIE NATIONALE EN COURS D'ÉLABORATION

L'accélération de la numérisation, une priorité

L'accélération et la généralisation du processus de numérisation a, encore une fois, été au menu du Conseil des ministres de dimanche, constituant ainsi l'une des priorités du président de la République, pour inscrire résolument le pays dans la modernité, la transparence et bannissement de la bureaucratie. P 3

GROUPE TÉLÉCOM ALGÉRIE

La stratégie 2024-2028 dévoilée

Le Groupe Télécom Algérie affiche ses ambitions, en adoptant une nouvelle stratégie pour la période 2024-2028. Elle s'articule sur la diversification de ses activités en vue d'améliorer la qualité et la couverture de ses réseaux et investir dans de nouveaux marchés. C'est ce que le PDG du Groupe, Khaled Zarat a indiqué dans une déclaration à l'APS.

P 3

EL-MEGHAÏER/ENERGIES RENOUVELABLES

Arkab lance la réalisation d'une centrale de 200 MGW

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a procédé, hier à El-Meghaïer, à la pose de la 1ère pierre d'un projet de réalisation d'une centrale solaire photovoltaïque d'une capacité de 200 mégawatts (MW).

P 5

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE

Un mécanisme essentiel pour la prise de décisions

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, l'impératif d'accorder une grande importance au recensement général de l'agriculture, en ce qu'il représente "un mécanisme essentiel" pour la prise de décisions, indique un communiqué du Conseil des ministres.

P 3

EL OUED

Saisie de plus de 1.600 téléphones mobiles P2

OPEP

Le rôle du pétrole reste prépondérant dans le développement P 5

USTHB-ASAL

Signature d'une convention cadre P 4

PRÉVENTION ET AUX RISQUES SANITAIRES

Le projet de loi-cadre bientôt adopté par le gouvernement

Le projet de loi-cadre relative à la prévention et aux risques sanitaires sera bientôt adopté par le gouvernement, a indiqué, dimanche à Alger, le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi.
Le projet de loi-cadre relative à la prévention et aux risques sanitaires "est actuellement au niveau du secrétariat général du gouvernement", a déclaré M. Saïhi en marge de la célébration de la Journée mondiale de la tuberculose, affirmant qu'il "sera adopté dans quelques jours par le gouvernement, avant d'être soumis au Conseil des ministres". A ce propos, il a mis l'accent sur l'importance de l'implication des secteurs concernés pour réduire les infections et protéger les patients ainsi que les professionnels de la santé, soulignant que ladite loi permettra de "définir le rôle et la responsabilité de chaque secteur".
Il est à rappeler que le ministre de la Santé avait installé en octobre dernier, un Comité chargé d'élaborer le projet de loi-cadre relative à la prévention et aux risques sanitaires.

EL OUED

Saisie de plus de 1.600 téléphones mobiles

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya d'El Oued ont procédé à la saisie de plus de 1.600 téléphones portables destinés à la contrebande et à l'arrestation d'un suspect, indique lundi un communiqué des mêmes services. Agissant sur informations parvenant à la brigade territoriale de la Gendarmerie Nationale à Mih Ouansa, faisant état de 3 véhicules chargés de téléphones portables d'origine étrangère destinés à la contrebande, les éléments de la gendarmerie ont procédé à la saisie de 1.658 téléphones portables et de 84 boites contenant des engrais », précise la même source. Après avoir localisé et identifié le suspect, les mêmes services ont procédé à son arrestation, conclut le communiqué.

GROUPE TÉLÉCOM ALGÉRIE

La stratégie 2024-2028 dévoilée

Le Groupe Télécom Algérie affiche ses ambitions, en adoptant une nouvelle stratégie pour la période 2024-2028. Elle s'articule sur la diversification de ses activités en vue d'améliorer la qualité et la couverture de ses réseaux et investir dans de nouveaux marchés. C'est ce que le PDG du Groupe, Khaled Zarat a indiqué dans une déclaration à l'APS.

Par Slimane T

« Nous avons concentré nos efforts sur la voix et la Data, mais il est temps de diversifier nos activités. L'objectif est d'améliorer la qualité et la couverture des réseaux dans le pays, d'augmenter les capacités des réseaux de transport nationaux et internationaux, et de renforcer leur sécurité », a-t-il détaillé. En effet, le Groupe prévoit « la construction d'infrastructures solides de centre de données (Data Centers) pour héberger les solutions de services de l'industrie numérique, tel que le Cloud, l'IPTV, la VoD et l'Internet des Objets (IoT), répondant aux orientations de la stratégie nationale de digitalisation, susceptible d'attirer davantage d'investissements ». Le Groupe envisage également d'explorer de nouvelles opportunités d'investissement sur le marché africain, précisant qu'avec « une population jeune et une demande croissante en matière de TIC, le marché africain représente une opportunité stratégique pour le Groupe Télécom Algérie ».
M. Zarat a, en outre, mis en exergue le soutien du Groupe à l'innovation et à l'entrepreneuriat chez les jeunes talents algériens à travers des collaborations avec l'université et prévoit de créer d'autres incubateurs après celui lancé récemment à l'université des sciences et des technologies Houari-Boumediene (USTHB). Il a indiqué que le Groupe étudie aussi la possibilité d'investir dans les startups pour soutenir le développement et la croissance des entreprises émergentes à la faveur du nouveau statut de l'auto-entrepreneur, lancée en début de l'année 2024.

Soutenir l'investissement et la production locale

Il a indiqué également que le Groupe « est engagé à soutenir l'investissement et la production en Algérie, contribuant ainsi à la réduction des coûts d'importation ». « De par nos investissements ces dernières années, nous contribuons à favoriser le développement du contenu local de données hébergées, tout en réalisant des exportations en la matière », a-t-il relevé. Le même responsable a mis en avant les résultats réalisés par le Groupe depuis sa création il y a plus de 5 ans, tout en se félicitant de l'impact économique à « court-terme » induit par les réalisations périodiques du Groupe et de la mise en service de deux systèmes de câbles sous-marin de très grande capacité reliant l'Afrique à l'Europe. Ces deux systèmes ont pu ramener la capacité équipée des liaisons de transport internationales de 1.200 Gigabits par seconde (Gbit/s) à plus de 10.000 Gbit/s avec une augmentation du pic quotidien de consommation de la bande passante, allant de 780 Gbit/s à 3.800 Gbit/s entre 2018 et 2023, a-t-il relevé.
Cette capacité a permis au client une consommation individuelle moyenne qui est passée de 500 Mégaoctet (Mo) en 2018 à 7 Gigaoctet (Go) de consommation mensuelle en 2023, et ce grâce au déploiement massif de la fibre optique (FTTx) et de la modernisation du réseau mobile 4G, a-t-il ajouté. Le Pdg du Groupe a annoncé, en outre, la mise en place d'offres internet très haut débit d'ici la fin de l'année 2024, pouvant aller jusqu'à 1 Gbit/s pour les particuliers (contre 2 Mbit/s en 2018), et des débits « nettement plus considérables et adaptés pour les professionnels à la faveur de la constante révision à la baisse des tarifs appliqués en soutenant ainsi la politique générale de digitalisation ». L'activité Internet et Téléphonie Mobile partage ce segment à hauteur de 43% avec deux opérateurs, avec une augmentation d'environ 28% de ses clients 3G/4G au 31 décembre 2023 par rapport à 2018.
« Suite au lancement du satellite national Alcomsat-1, notre activité satellitaire a connu un engouement massif des professionnels et actuellement, nous exploitons pleinement toutes les capacités qui nous ont été allouées par ce satellite », a-t-il expliqué. D'autre part, M. Zarat a fait observer que le paiement électronique (paiement des factures et recharges) a connu un essor avec 31 millions de transactions à la fin 2023 contre seulement 3 millions de transactions en 2019.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE

Hidaoui valorise les actions caritatives et de volontariat

Le président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a valorisé, lundi dans la wilaya de Tissemsilt, les actions caritatives et de volontariat de solidarité de jeunes, affirmant qu'elles reflètent les valeurs nobles d'entraide ancrées dans notre société.
Dans une déclaration à la presse en marge de sa rencontre avec les jeunes de la commune de Theniet El Had dans le cadre de sa visite dans la wilaya de Tissemsilt, M. Hidaoui a souligné que les œuvres caritatives et de volontariat des jeunes durant le mois sacré du ramadhan reflètent les valeurs nobles de la solidarité et de la cohésion sociale ancrée dans la société algérienne.
Le président du CSJ a indiqué que sa visite s'inscrit dans le cadre du suivi de l'initiative « Bravo jeunes », lancée par le CSJ en ce mois sacré. Elle vise aussi à s'enquérir de visu des efforts consentis par les jeunes volontaires pour l'iftar des jeûneurs parmi les nécessiteux et les passants.
Il a fait savoir, dans ce cadre, qu'un grand nombre de jeunes algériens se mobilisent et se portent volontaires à travers le pays pour contribuer et fournir des repas à certaines catégories de la société. « Nous voulons perpétuer ces valeurs authentiques à notre manière en répartissant les membres du conseil sur toutes les wilayas du pays pour soutenir ces initiatives de jeunesse », a déclaré Mustapha Hidaoui, soulignant que « Bravo Jeunesse » est « une expression de gratitude et de fierté pour ces jeunes qui consacrent leur temps, durant tout un mois, à aider et à répandre le bien dans le pays et dans diverses régions du pays ».

R E.

Quotidien economique
Les Enjeux Éco
Edité par la SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

UNE STRATÉGIE NATIONALE EN COURS D'ÉLABORATION

L'accélération de la numérisation, une priorité

L'accélération et la généralisation du processus de numérisation a, encore une fois, été au menu du Conseil des ministres de dimanche, constituant ainsi l'une des priorités du président de la République, pour inscrire résolument le pays dans la modernité, la transparence et bannissement de la bureaucratie.

Par Réda Hadi

En 2024, le gouvernement algérien se trouve confronté à une série de défis économiques et sociaux importants, nécessitant des réponses stratégiques et innovantes. L'Algérie doit accélérer sa transformation numérique. Cela implique non seulement l'adoption de technologies avancées dans les secteurs public et privé, mais aussi la modernisation de l'administration publique pour rendre les services gouvernementaux plus efficaces et accessibles.
Pour M Abderrahmane Hadef, consultant et expert en géo-économie, qui s'est exprimé chez nos confrères de la radio nationale, de nos jours, la numérisation est le plus important levier de croissance dans le monde.
Cependant, seuls les pays disposant des moyens d'investissement peuvent y accéder, car cela implique de se doter de tout le hardware, infrastructures et équipements nécessaires, d'où la fracture numérique entre les pays développés et certains pays du sud, qui reste béante. «On ne peut aujourd'hui envisager l'avenir sans l'intégration des nouvelles technologies de l'information avec ces deux dimensions : la data et l'intelligence artificielle » souligne-t-il.
Actuellement, le gouvernement travaille sur deux dimensions à savoir la généralisation du numérique au niveau des institutions et administrations publiques et également l'émergence d'une économie numérique.
Durant ces quatre dernières années, l'Algérie a investi massivement dans le développement des infrastructures de bases et l'amélioration de la connectivité d'internet. Selon les chiffres officiels, pas moins d'un million d'abonnés à la fibre optique, une technologie nécessaire pour le trafic rapide et fluide des données.
L'Algérie est l'un des rares pays africain ayant atteint ce niveau dans la vitesse d'internet, permettant de soutenir l'introduction de nouvelles technologies telles que la 5G, l'internet à haut débit et l'émergence d'une forte économie numérique. Les grandes puissances de l'économie mondiale investissent passivement dans l'économie numérique. En se basant sur un rapport de la Banque mondiale, l'expert Hadef a fait savoir que le numérique représente quelque 25 000 milliards de dollars dans l'économie mondiale et que dans l'économie de la Chine, il représente 40% de son économie.
Des chiffres qui enseignent sur la nécessité à l'Algérie de passer à la vitesse supérieure pour la concrétisation de la stratégie nationale de la numérisation et tirer profit d'un véritable levier de croissance. Le numérique est un levier de performance en mesure de pousser les secteurs économiques tels que l'industrie, l'agriculture le tourisme pour plus de performance mais aussi pour avoir un secteur numérique à part entière qui doit participer au minimum à 10% PIB national qui va nous donner comme 25 milliards de dollars émanant de l'économie numérique», souligne-t-il, en recommandant de mettre en place des un système agile pour pouvoir suivre la cadence du numérique et être en diapason de ce que ce fait ailleurs.
Par ailleurs, l'Algérie, dans sa stratégie de transformation numérique, est appelée à accorder une grande importance à l'industrie de Data (industrie, sécurisation etc). Actuellement 90% de data est importée, déplore Hadef, appelant à l'investissement dans cette industrie dont les ingrédients de sa réussite en Algérie sont réunis, notamment la disponibilité de l'énergie à prix bas
Aussi, la généralisation de la numérisation à tous les secteurs gouvernementaux, de manière unifiée, est un impératif, selon le président de la République. Après les réformes institutionnelles opérées, avec la création du Haut-commissariat à la numérisation, place à l'instauration d'une démarche globale et cohérente pour mener à bien le chantier de la numérisation, à travers l'adoption d'une stratégie nationale pour ce faire. C'est dans cette démarche que s'inscrit l'orientation du président de la République et que le projet de la transformation numérique de l'ensemble des secteurs et services publics est un impératif et non un choix. Une démarche unifiée dans ce processus de transformation numérique est préconisée par le président de la République. C'est de la sorte et non autrement que devrait se faire cette transformation.

2024, une année de transformation numérique et de réformes économiques

C'est du moins le but avoué du Président Tebboune. En effet les avancées enregistrées par l'Algérie dans le cadre de la transformation numérique sont une réalité. Et en cela, l'institution du numéro d'identification nationale unique (NIM) qui est désormais élargi à tous les secteurs et toutes les institutions, alors qu'il était auparavant destiné à l'Etat civil uniquement, est une avancée majeure. L'Algérie s'est engagée dans la voie de la numérisation d'une manière irréversible, car l'Autorité supérieure de la numérisation s'apprête à introduire une loi innovante sur la numérisation.
Celle-ci a été jugée par des spécialistes, comme apte à réglementer efficacement le processus de transformation numérique. Il faut souligner que 2024 sera marquée par une réforme bancaire profonde, en ligne avec les directives du Président. Cette réforme, avec la nouvelle loi monétaire et bancaire, est envisagée comme l'une des réformes majeures pour l'Algérie. L'Algérie n'a d'autre choix que d'aller au plus vite vers la transformation numérique de l'ensemble des secteurs.
Gage de transparence et surtout un élément important dans la régulation de l'économie nationale, la numérisation est appelée à être généralisée à tous les secteurs. C'est surtout la nécessité d'aller vite dans la transformation numérique et de travailler d'une manière unifiée qui ont été soulignés par le président de la République lors du dernier Conseil des ministres dimanche. Celui-ci a mis en avant l'importance de l'activation de la réforme administrative pour lutter contre la bureaucratie, frein majeur au développement.

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE

Un mécanisme essentiel pour la prise de décisions

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, l'impératif d'accorder une grande importance au recensement général de l'agriculture, en ce qu'il représente "un mécanisme essentiel" pour la prise de décisions, indique un communiqué du Conseil des ministres.
Après avoir écouté un exposé relatif au rapport d'étape sur le recensement général de l'agriculture, le président de la République a "enjoint au Gouvernement d'accorder une grande importance au recensement général dans le secteur de l'agriculture, en ce qu'il représente un mécanisme essentiel pour connaître les capacités nationales et identifier les besoins afin de prendre les bonnes décisions sur la base de données scientifiques exactes", précise le communiqué. Le mois de février dernier, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a lancé une opération-pilote au niveau des communes d'In-Zghmir (Adrar), Aïn Naga (Biskra), Aïn El Bell (Djelfa), Oued Taria (Mascara), Dréan (El Tarf) et d'Ahmar El Aïn (Tipasa).
L'objectif est d'évaluer le plan opérationnel élaboré par le comité technique sur le terrain, en vue de s'assurer de son efficacité et des moyens humains et techniques mobilisés à cet effet, avant sa généralisation lors du recensement général de l'agriculture. Economistes et professionnels s'accordent à mettre en avant le caractère vital de l'opération.
Le président de la République a, par ailleurs, chargé le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations de "transmettre ses remerciements aux représentants des commerçants et à l'ensemble des partenaires, acteurs et opérateurs économiques pour leurs efforts et engagements en faveur de la stabilité du marché", selon le communiqué.

Tebboune salue les efforts de Sonelgaz en vue du développement intégré

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a salué, lors du Conseil des ministres qu'il a présidé dimanche, les efforts déployés par la société Sonelgaz en vue de réaliser le développement intégré et lever les obstacles qui accablent les citoyens, indique un communiqué du conseil des ministres.
Après avoir écouté un exposé sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme d'électrification des exploitations agricoles, des zones industrielles et des zones d'activité, le président de la République" a salué les efforts déployés par la société Sonelgaz en vue de réaliser le développement intégré et de lever les obstacles qui accablent la vie des citoyens", lit-on dans le communiqué.
Le président de la République a également chargé le Ministre de l'Energie et des Mines de transmettre ses félicitations et ses remerciements personnels, ainsi que toute la considération du Conseil des ministres aux travailleurs, aux dirigeants et aux cadres de la société Sonelgaz qui s'aligne sur la société Sonatrach dans le domaine de l'investissement et des services, en renforcement de l'économie nationale.
Il a en outre souligné "l'impératif d'aller encore de l'avant dans l'électrification des zones industrielles et des zones d'activité, précisant qu'il s'agit d'infrastructures de base qui soutiennent l'économie nationale et boostent le développement, garantissant la sécurité alimentaire et industrielle nationale", ajoute la même source.
A cet égard, le président de la République a souligné "la détermination de l'Etat à poursuivre et à promouvoir l'action de développement, qui est au centre de ses priorités au regard de son impact positif direct sur la vie des citoyens, assurant que l'Etat ne ménagera aucun effort pour réaliser cet objectif essentiel", conclut le communiqué.

PÉTROLE

Le Brent à plus de 86 dollars

Les prix du pétrole montaient lundi, poussés par les inquiétudes suscitées par la conjoncture géopolitique internationale. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mai, gagnait 0,71% à 86,04 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, prenait 0,76% à 81,24 dollars.

DÉRAPAGE D'UN MINIBUS À BEJAIA

Ouverture d'une enquête préliminaire

Le parquet de la République près le tribunal de Kherrata a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire sur les circonstances du dérapage d'un minibus au niveau du chemin de wilaya (CW) de la localité d'Ankouche dans la wilaya de Bejaia, indique, dimanche, un communiqué du parquet du même tribunal.
« En application des dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Kherrata informe l'opinion publique qu'en date du 24 mars 2024 à 12h30, un accident de la route s'est produit au niveau du CW de la localité d'Ankouche au lieudit village Errif, commune de Taskriout », précise le communiqué qui note que « d'après les informations préliminaires recueillies sur le lieu de l'accident, il s'agit du dérapage d'un minibus assurant le transport entre Ait Smail et Bordj Mira, qui a fait 2 morts et 10 blessés. ces derniers ont été évacués à l'hôpital pour recevoir les soins nécessaires».
Le procureur de la République près le tribunal de Kherrata « a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire pour déterminer les circonstances exactes de l'accident », ajoute la même source.

USTHB-ASAL

Signature d'une convention cadre

L'université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediene (USTHB) a procédé, lundi à Alger, à la signature d'une Convention-cadre avec l'Agence spatiale algérienne (ASAL) portant sur des échanges scientifiques et pédagogiques entre les deux institutions. Lors de la cérémonie de signature organisée au siège de l'université, son recteur, Djamel Eddine Akretche, a précisé que cette Convention-cadre « réactive une coopération remontant à 20 ans, à la faveur de l'intérêt accordé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aux technologies spatiales et comporte un programme de formation ainsi que la création d'équipes mixtes pédagogiques ».
Il a noté que cette démarche répond à « la stratégie de l'USTHB et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique prônant l'ouverture de l'université à son environnement économique »
Ce partenariat permettra, en outre, l'échange des données respectives et la mise à disposition des ateliers de l'ASAL pour les étudiants de l'USTHB, a-t-il ajouté.
De son côté, le directeur général de l'ASAL, Azzedine Oussedik, a plaidé pour » la capitalisation des cadres et ingénieurs de l'USTHB pour la mise en œuvre du programme national spatial à l'horizon 2040 ″, évoquant » la maîtrise des technologies spatiales » que les futurs projets en commun permettront de concrétiser.
Des projets qui brasseront, outre ce domaine, ceux annexes tels que l'informatique, la mécanique, l'électronique, l'énergétique, l'agriculture, les ressources hydrauliques, etc.
Ces derniers, a-t-il indiqué, pourront gracieusement bénéficier des photographies spatiales de l'ASAL qui, à son tour, profitera du traitement qui en sera fait, avant de saisir cette occasion pour rendre un hommage à l'enseignant de l'USTHB, Youcef Semara, récemment décédé et ayant étroitement collaboré avec l'Agence.

CONSEIL DE LA NATION

Validation de la qualité d'un nouveau membre du tiers présidentiel

Les membres du Conseil de la nation ont procédé, lundi, lors d'une séance plénière, à la validation de la qualité de membre de M. Mohamed Louber au titre du tiers présidentiel.
La validation de la qualité de membre de M. Louber a eu lieu lors d'une séance plénière, présidée par M. Salah Goudjil, président du Conseil de la nation, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Basma Azouar.
Elle est intervenue à l'issue de la lecture de la décision de la Commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial sur la validation de qualité de membre.

VENTE DU POISSON D'EAU DOUCE CUIT

Une nouvelle activité ramadhanesque à Chlef

La vente dans les quartiers populaires de Chlef de poissons d'eau douce cuits est une nouvelle activité commerciale caractérisant ces derniers temps le mois de ramadhan et traduisant une nouvelle habitude de consommation locale.
Cette nouvelle activité commerciale qui fait concurrence aux commerces de gâteaux, pâtisseries et autres amuse-bouches prisés durant le mois du jeûne, anime particulièrement la cité El Karia de la commune de Chettia, au nord de Chlef. Avant le Ftour (rupture du jeûne), de nombreux vendeurs préparent la carpe, royale, argentée ou commune, en la faisant mariner dans un mélange d'épices qui lui donne une saveur particulière, avant de la faire cuire et de la proposer à la vente à des prix allant de 200 à 300 DA la pièce, selon sa taille. Côté consommateurs, il y a ceux qui préfèrent consommer ce poisson à l'heure de l'Iftar et ceux qui réservent ce plat pour la soirée.
Beaucoup tiennent à ce que ce mets soit quotidiennement présent sur la table du Ftour, car il s'agit pour eux d'une habitude alimentaire héritée des ancêtres qui pêchaient la carpe dans l'Oued Chéliff pour la faire cuire et agrémenter la table de l'Iftar avec. C'est le cas de Abdelkader, un citoyen de la commune de Chettia, qui ne peut se passer d'acheter la carpe cuite d'El Karia notamment pour son goût particulier, a-t-il confié à l'APS. Il a aussi noté l'esprit de concurrence qui s'est emparé des vendeurs de ce mets, à Chettia et Chlef, au vu de l'engouement croissant des citoyens.

Mercuriale

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPEMENT RURAL

وزارة التجارة وترقية الصادرات
MINISTERE DU COMMERCE ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 24 مارس 2024 الموافق لـ 14 رمضان 1445
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 24 mars 2024 (le 14 ramadan 1445)

Produits		Prix du détail[1] DA / Kg — معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	أسعار التجزئة[1] دج / كلغ — المنتجات	
Légumes frais	Pomme de terre	70	79	62	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	101	114	89	الطماطم	
	Oignon sec	81	87	74	البصل الجاف	
	Ail sec	511	582	439	الثوم الجاف	
	Carotte	70	78	61	الجزر	
	Navet	72	80	63	لفت	
	Chou-fleur	83	93	74	قرنبيط	
	Choux	62	70	54	كرنب	
	Courgette	66	74	57	الكوسة	
	Haricot vert	386	412	359	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	109	123	95	الخس	
Fruits frais	Pomme locale	433	548	317	التفاح المحلي	فواكه طازجة
	Datte	582	724	440	التمر	
	Orange	136	165	107	البرتقال	
	Citron	148	168	127	الليمون	
	Banane	376	388	364	الموز	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1682	1820	1543	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	495	508	482	الدجاج	
	Œufs (Unité)	19	21	18	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	95	101	89	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Valeur	Ouv	Clôture	Var %	Cap.flottante
ALLIANCE ASSURANCES	430,00	430,00	0,00	1 241 503 310
BIOPHARM	2300,00	2305,00	0,22	11 766 806 025
EGH EL AURASSI	450,00	450,00	0,00	540 000 000,00
SAIDAL	499,00	499,00	0,00	998 000 000

EL-MEGHAÏER/ENERGIES RENOUVELABLES

Arkab lance la réalisation d'une centrale de 200 MGW

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a procédé, hier à El-Meghaïer, à la pose de la 1ère pierre d'un projet de réalisation d'une centrale solaire photovoltaïque d'une capacité de 200 mégawatts (MW).

Par Sirine R

Cette installation énergétique, la première du genre à l'échelle nationale, mise en chantier au titre d'un programme portant production de 2.000 MW d'énergie solaire photovoltaïque revêt une importance stratégique dans le cadre des efforts consentis par l'Etat pour le développement des énergies renouvelables et la diversification des sources de production d'électricité, a souligné le ministre en marge de la cérémonie de lancement du projet, en présence du président directeur général (PDG) du Groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Rachid Nedil et des cadres centraux de son département ministériel.
Cette future installation énergétique, dont la durée de réalisation est fixée à 14 mois, permettra de donner une forte impulsion au développement socioéconomique dans la région, notamment à travers la création progressive de plus de 500 postes d'emploi, selon les explications fournies à la délégation ministérielle.
Elle sera composée de 20 champs photovoltaïques totalisant 364.000 panneaux solaires, 20 transformateurs électriques et une centrale secondaire d'une capacité de 30 kilovolts, un générateur électrique, ainsi que des équipements d'entretien et des systèmes de surveillance et de contrôle et détection d'incendie et de prévention, selon la fiche technique.
Occupant une surface globale de 400 hectares au niveau de la commune de Tendla (sud de la wilaya d'El-Meghaïer), ce projet s'inscrit dans le cadre d'un programme ambitieux de réalisation de 15 centrales solaires photovoltaïques, répartie sur 12 wilayas, d'une puissance globale estimée à 2.000 MW.
Auparavant, le ministre a présidé une cérémonie de mise en service du raccordement au réseau de gaz naturel de 474 foyers dans la commune de Djamaa, où il a, à cette occasion, mis l'accent sur la nécessité d'achever tous les projets de raccordement aux réseaux d'électricité et du gaz naturel à travers la wilaya afin de répondre aux attentes des citoyens notamment dans les zones rurales et enclavées.
Le ministre a, à ce titre, salué les efforts consentis par le Groupe Sonelgaz et les autorités locales pour la concrétisation de différents programmes de développement concernant la distribution d'électricité et de gaz naturel dans cette wilaya où le taux de couverture électrique a dépassé les 92 % alors que la couverture en gaz naturel est de 75 %.
La wilaya d'El-Meghaïer compte actuellement 51 opérations de raccordement au réseau de gaz naturel dont 23 destinées aux zones éloignées, avec la réalisation d'un réseau de distribution de 337 km, sachant qu'une enveloppe de 112 millions de DA a été allouée pour la réalisation d'une dizaine d'opérations de raccordement au réseau d'électricité, a-t-on signalé lors de cette visite.
Lors de cette visite, le ministre a souligné également la nécessité de poursuivre les efforts pour le raccordement des firmes agricoles. Il a précisé que les raccordements en électricité des zones agricoles s'inscrivent dans le cadre de la concrétisation des recommandations des pouvoirs publics stipulant la nécessité de développer un programme de raccordement des agriculteurs à l'électricité agricole à court et moyen terme afin de les encourager et de les soutenir dans l'exploitation optimale de leurs investissements agricoles. Le ministre a également supervisé la mise en service de la station mobile 220/30 kV - 40 MVA, dans la commune de Settle, daira d'El-Meghaïer.

OPEP

Le rôle du pétrole reste prépondérant dans le développement

Le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) Haithem Al Gheith a mis en évidence le rôle prépondérant du pétrole dans le développement socio-économique de l'humanité aujourd'hui et à l'avenir, assurant que, face aux appels à l'arrêt des nouveaux projets pétroliers et gaziers, l'industrie pétrolière est déjà proactive à l'importance de réduire son impact climatique.
Dans un message publié sur le site web de l'organisation, intitulé "si le pétrole disparaissait demain", M. Al Gheith a énuméré les conséquences d'un scénario dans lequel le pétrole arriverait à disparaitre, ajoutant que "bien évidemment, tout le monde veut voir les émissions de gaz à effet de serre réduites. L'OPEP estime que les solutions technologiques et les améliorations d'efficacité peuvent jouer un rôle vital. L'industrie pétrolière est déjà proactive à cet égard".
"Il est crucial que nous appréhendions tous les innombrables avantages que le pétrole, et les produits pétroliers qui en découlent, continuent à fournir à notre civilisation", a écrit le secrétaire général de l'organisation pétrolière, affirmant que "nous devons être prudents de ne pas mettre le présent en danger sous prétexte de sauver le futur".
Insistant sur la place importante du pétrole dans l'avenir du développement dans le monde dans divers secteurs y compris dans les énergies vertes le secrétaire général de l'OPEP a affirmé que "si le pétrole disparaissait demain, l'industrie des énergies renouvelables serait impactée. La fibre de verre, la résine ou le plastique nécessaires à la construction de la plupart des éoliennes disparaîtraient".
Aussi, a-t-il ajouté "l'éthylène utilisé dans la production de panneaux solaires disparaîtrait également. La plupart des engins miniers gros camions, foreuses rotatives et perceuses, nécessaires pour extraire les minéraux critiques sur lesquels dépendent la production de centrales solaires photovoltaïques, de parcs éoliens et de véhicules électriques, deviendraient immobiles".
Dans le cas d'un tel scénario, des millions d'emplois seraient perdus, les recettes fiscales seraient épuisées, la production industrielle serait freinée, la croissance économique reculerait et le sort des personnes en situation de précarité énergétique s'aggraverait, a-t-il encore mis en garde. "Si le pétrole disparaissait demain, la production alimentaire serait dévastée. De nombreux véhicules nécessaires à l'agriculture – tracteurs, faucheuses, moissonneuses-batteuses, enrubanneuses, pulvérisateurs et semoirs – cesseraient de fonctionner". De plus, écrit-t-il, "les emballages nécessaires au stockage et à la conservation des aliments ne seraient pas disponibles. Il est important de noter que le coke, un sous-produit du raffinage du pétrole, est utilisé comme matière première dans la fabrication d'engrais synthétiques, qui jouent un rôle primordial dans l'augmentation des rendements des cultures. Par conséquent, des pénuries des produits alimentaires s'ensuivraient".
Pour le secrétaire général de l'OPEP "si le pétrole disparaissait demain, cela serait une catastrophe générale pour les services de santé. Le personnel manquerait de mobilité et la chaine d'approvisionnent serait bloquée. Au-delà du transport, le pétrole constitue une matière première incontournable pour les produits pharmaceutiques, les plastiques et les fournitures médicales".
Le pétrole constitue aussi un élément essentiel dans la synthèse chimique qui crée l'aspirine comme avec le benzène. Ce dernier est converti en phénol, qui à son tour est transformé en acide salicylique. Celui-ci est ensuite transformé en acide acétylsalicylique, que le monde connaît sous le nom d'aspirine, a-t-il fait valoir, affirmant qu'il est "difficile d'imaginer un hôpital moderne sans cette gamme de produits essentiels dérivés du pétrole".

« TERRORISME ROUTIER »

Jusqu'à quand ?

Les accidents de la circulation constituent un problème majeur en Algérie, fort malheureusement, exacerbés pendant le mois sacré de Ramadhan. En effet, au cours des 15 derniers jours, le pays a été confronté à une série de tragédies routières, avec près de 70 morts, soit cinq décès/jour, et plus de 2 400 blessés, soit 160 cas/jour.
Malgré les efforts déployés par les forces de l'ordre pour renforcer les dispositifs de sécurité et les appels répétés à la vigilance lancés par la Protection civile, le bilan reste extrêmement lourd. L'excès de vitesse reste l'une des principales causes d'accidents de la circulation en Algérie, avec un taux avoisinant les 98%.
De nombreux conducteurs, y compris ceux des transports en commun, choisissent de rouler à des vitesses vertigineuses, voire dangereuses, ignorant les limites de vitesse et mettant ainsi en danger leur vie et celle des autres usagers de la route.
Aussi, le non-respect des règles basiques de la circulation est un problème persistant en Algérie. On a l'impression que les conducteurs réfractaires ignorent délibérément le Code de la route, que ce soit en zone urbaine ou rurale.
Des comportements édifiants, tels que le dépassement dangereux, les slaloms, le non-respect de la distance de sécurité et l'utilisation du téléphone portable au volant, sont monnaie courante et contribuent aux accidents, ajouté à l'addiction aux réseaux sociaux en pleine conduite, une tendance qui prend une ampleur inquiétante.
Et si pendant le mois de Ramadhan, les conducteurs peuvent être particulièrement vulnérables à la fatigue et à la déshydratation en raison du jeûne quotidien, ce qui peut altérer leurs capacités de concentration et de réaction, augmentant ainsi le risque d'accidents, il est évident que ces mêmes conducteurs font fi des règles basiques en matière de prévention, notamment le conducteurs de bus, de taxis et de camions de gros tonnage qui causent un nombre impressionnants de victimes.
Cela va sans dire, les motocycles causent, une moyenne de 20 à 25 % des accidents de la circulation, sachant que la majorité des victimes sont âgées entre 16 et 18 ans, ne possèdent pas de permis pour conduire et s'aventurent sans l'approbation de leurs parents.

Des conducteurs insensibles à la… sensibilisation

Le sinistre survenu, samedi dernier à Kherrata, dans la wilaya de Bejaia, illustre, à bien des égards, ce cas de figure. Le dérapage d'un minibus au niveau du chemin de wilaya (CW) de la localité d'Ankouche avait, en effet, causé 2 morts et 10 blessés.
Pourtant, des campagnes de sensibilisation aussi efficaces les unes que les autres ont été menées la veille de ce mois sacré pour éduquer les conducteurs sur les dangers de la vitesse excessive, du non-respect du Code de la route et des risques de conduite pendant le jeûne.
Ces campagnes ont bel et bien été diffusées à la télévision, à la radio et sur les réseaux sociaux pour rappeler à la conscience nationale l'impact des accidents de la route sur les victimes, leurs familles et le…Trésor public. En vain.
Les forces de l'ordre ont même intensifié leurs efforts pour faire respecter les lois de la circulation, en particulier pendant le mois de Ramadhan, en incluant des contrôles de vitesse plus fréquents, des amendes dissuasives pour les contrevenants et des sanctions plus sévères pour ceux qui mettent en danger la vie d'autrui sur la route. Fort malheureusement, cette approche holistique, qui, pourtant, combine sensibilisation et application des lois, n'a pas donné ses fruits en ce mois sacré vu le nombre considérable d'accidents.
Du coup, il devient urgent d'accélérer la promulgation de l'avant-projet de nouveau Code de la route examiné, au mois de février dernier, par le Gouvernement et qui décline une mouture plus coercitive, conformément aux instructions du chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, qui, lors du Conseil des ministres qu'il avait présidé le 11 septembre 2022, a mis l'accent sur des mesures plus dures, compte tenu des proportions prises par le phénomène des accidents de la route.
Source : Radio nationale

NAÂMA

Plus de 5300 habitations dans le cadre de l'auto construction en cours de réalisation

Les travaux de réalisation de plus de 5300 habitations d'auto construction sont en cours dans la wilaya de Naama , a-t-on appris, auprès de la direction de wilaya de l'habitat. L'opération de construction de ces habitations intervient après l'achèvement des travaux d'aménagement de terrassement, d'ouverture des voies, de raccordement aux réseaux de la voirie au niveau des assiettes foncières destinées à cette formule d'habitat très prisée par les citoyens, a souligné le directeur de l'habitat, AbdelhalimMilat.

La wilaya de Naama a bénéficié d'un quota global de 12 636 terrains destinés à l'auto construction à travers 45 lotissements sociaux et jusqu'à la mi mars en cours, des arrêtés de 6000 aides financières ont été remis aux citoyens concernés avec le lancement des chantiers de travaux de plus de 5300 habitations après avoir bénéficié d'actes et de permis de construire.

Les travaux d'aménagement et de raccordement aux différents réseaux se poursuivent à travers des assiettes foncières à bâtir (plus de 7300 terrains de 200 mètres carrés chacun). L'achèvement de ces travaux est prévue avant la fin de l'année en cours, avant le lancement total des travaux de réalisation des habitations individuelles des lotissements sociaux à travers différentes communes de la wilaya, a-t-on fait savoir.

Par ailleurs, le programme d'habitat en cours de réalisation au niveau de la wilaya de Naama comporte aussi 1500 logements publics locatifs qui s'ajoutent à 600 unités du même programme réservées cette année pour la wilaya et qui sont en voie de lancement. Le choix des terrains du nouveau programme de location-vente AADL3 a été en outre lancé, a ajouté M. Milat.

ORAN

Un programme de plus de 7 000 nouveaux logements Aadl

La wilaya d'Oran a bénéficié d'un nouveau programme d'habitat pour la réalisation de plus de 7.000 logements relevant de la formule location-vente (AADL), a-t-on appris du directeur de wilaya du Logement, Yacine Khoukhi.

M. Khoukhi a précisé à l'APS que les préparatifs sont actuellement en cours, en collaboration avec la direction de l'Urbanisme et de la Construction, pour le choix des assiettes foncières devant accueillir ce programme d'habitat affecté à la wilaya d'Oran au titre de l'année 2024.

Il a indiqué dans ce contexte, que ce nouveau quota de logement sera implanté au niveau du pôle urbain « Ahmed Zabana » de Misserghine, à l'instar de l'ancien programme relevant de la même formule (location-vente), piloté rappelle-t-on, par l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL).

M. Khoukhi a fait observer que, sous la supervision de la wilaya d'Oran et du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, des démarches sont entreprises pour la tenue de réunion de coordination avec les responsables de la direction régionale de l'AADL en vue de l'entame effective des travaux de réalisation de ce programme d'habitat.

Le même responsable a fait savoir, par ailleurs, que les travaux pour la réalisation de 3.000 logements de la formule location-vente lancés dans le cadre du programme AADL 2, sont actuellement en cours au niveau du même pôle urbain pour la réalisation de 3.000 unités, indiquant dans ce contexte que le nombre total de logements location-vente (AADL 1 et 2) est estimé à plus de 36.000 unités. Le directeur local du Logement a fait part de l'entame des procédures et des démarches, au niveau des communes, pour le choix d'assiettes foncières devant accueillir les programmes du logement public locatif (LPL) affectés à la wilaya d'Oran au titre de l'année 2024. Il a précisé dans ce contexte qu'une assiette foncière localisée dans la commune de Hassi Ben Okba a été retenue de même qu'une autre s'étendant sur plus de 7 hectares près de la localité de Belgaïd.

Pour rappel, plus de 8.000 logements, toute formules confondues, ont été distribuées à travers plusieurs communes de la wilaya d'Oran en 2023.

BÉCHAR

Une surface de 3.000 hectares consacrée à la réalisation du complexe sidérurgique

Une surface de 3.000 hectares a été consacrée à la réalisation du complexe sidérurgique dans la nouvelle zone industrielle Toumiat (Nord de Bechar), a-t-on appris des services de la wilaya. «Une assiette foncière extensible de 3.000 hectares a été consacrée à la réalisation du futur complexe sidérurgique au niveau de la nouvelle zone industrielle Toumiat», a affirmé le chef de l'exécutif de wilaya, Mohamed Saïd Benkamou, en marge d'une récente visite de terrain au site du projet, en compagnie du Président-directeur général du groupe Manadjim El-Djazaïr (Manal) et des représentants de la partie chinoise chargée de la réalisation.

Et d'ajouter que des opérations de raccordement du site aux réseaux divers (électricité, gaz et eau) sont en cours de réalisation ou en voie de lancement.

De son côté, le Président-directeur général du groupe Manadjim El-Djazaïr (Manal), Mohamed SakhrHarami, a révélé que les travaux de réalisation de ce complexe destiné à la valorisation du gisement de minerai de fer de Gara Djebilet (Tindouf), seront entamés dans ''les prochains jours''.

Ce complexe sidérurgique, permettra dans une première phase la transformation deux (2) millions de tonnes de minerai de fer en un million de tonnes de concentré de fer, tandis que dans sa deuxième phase, il aura une capacité de transformation de 20 millions de tonnes de minerai de fer en 10 millions de concentré de fer, a-t-il expliqué.

«Nous avons passé en revu en compagnie de la partie chinoise et les autorités locales de la wilaya, l'ensemble des préparatifs pour l'entame des travaux de construction de cette nouvelle réalisation industriel dont a bénéficie la wilaya, a souligné le même responsable.

En marge des travaux de réalisation de ce projet industriel, il est prévu le lancement des formations des différents personnels, à savoir les cadres gestionnaires, techniciens et agents, dans le but de leur préparation à la prise en charge de ce complexe industriel dans sa phase d'exploitation, a-t-on indiqué.

BORDJ BADJI MOKHTAR

Hâter le rythme du chantier de la RN-6 reliant Timiaouine

Les autorités locales de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar ont donné des instructions « fermes » pour accélérer la cadence des travaux des chantiers de modernisation et réhabilitation de la route nationale N-6 (RN 6) pour le désenclavement de la commune frontalière de Timiaouine, située à 150 Km au sud du chef lieu de la wilaya, a-t-on appris samedi auprès des services de cette wilaya.

Ce projet, dont la réalisation est confiée à cinq entreprises nationales des travaux publics, est à actuellement à un stade d'avancement de 25% seulement, ce qui a poussé les autorités locales à réagir et donner des instructions pour rattraper les retards et accélérer le rythme des travaux de cet axe névralgique pour la région, a-t-on ajouté de même source. Le wali de Bordj Badji Mokhtar, Abderrahmane Dehimi, a instruit, lors de sa récente tournée dans la région pour inspecter ce projet, les responsables du projet d'intensifier et de redoubler d'efforts pour la réalisation des lots de ce projet, qui va participer au désenclavement de la région de Timiaouine.

EL TARF

150 millions de DA pour soutenir le développement dans la commune de Chihani

Une dotation financière de 150 millions de DA a été allouée, dans la wilaya d'El Tarf, à la réalisation de plusieurs projets de développement dans la commune de Chihani (60 km au sud-ouest de la wilaya), a indiqué, samedi, le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Alaeddine Brinis.

Dans une déclaration à l'APS, M. Brinis a précisé que la commune de Chihani a bénéficié, au titre des plans communaux de développement (PCD) de l'exercice 2024, d'une enveloppe financière de 150 millions de dinars pour le financement de plusieurs projets relevant des secteurs des Ressources en eau et de l'Energie.

Il a ajouté que les projets en question, à lancer « prochainement », ont trait à des actions de raccordement au réseau d'alimentation en eau potable et de renouvellement de plusieurs portions du réseau d'assainissement, de construction de réservoirs d'eau potable, et de renouvellement de l'éclairage public dans plusieurs cités et quartiers de la commune, en l'occurrence l'entrée nord du chef-lieu de la commune, la gare du 8-Novembre et les cités Ech-Chabab, El Fernana et Ketmi Saïd.

Ces opérations, à réceptionner au 4ème trimestre de l'année en cours, permettront d'améliorer les conditions de vie des citoyens de la commune, notamment en matière de service public, de préservation de l'environnement et de santé publique.

Où va le nickel calédonien ?

La production de nickel en Nouvelle-Calédonie traverse une grave crise. Enjeu politique, le gouvernement français pense faire de ce métal stratégique un atout dans dans la production française de batteries pour voitures électriques. Mais ce choix politico-économique se heurte à la dynamique des marchés internationaux de ce métal non-ferreux.

Par Didier Julienne (*)

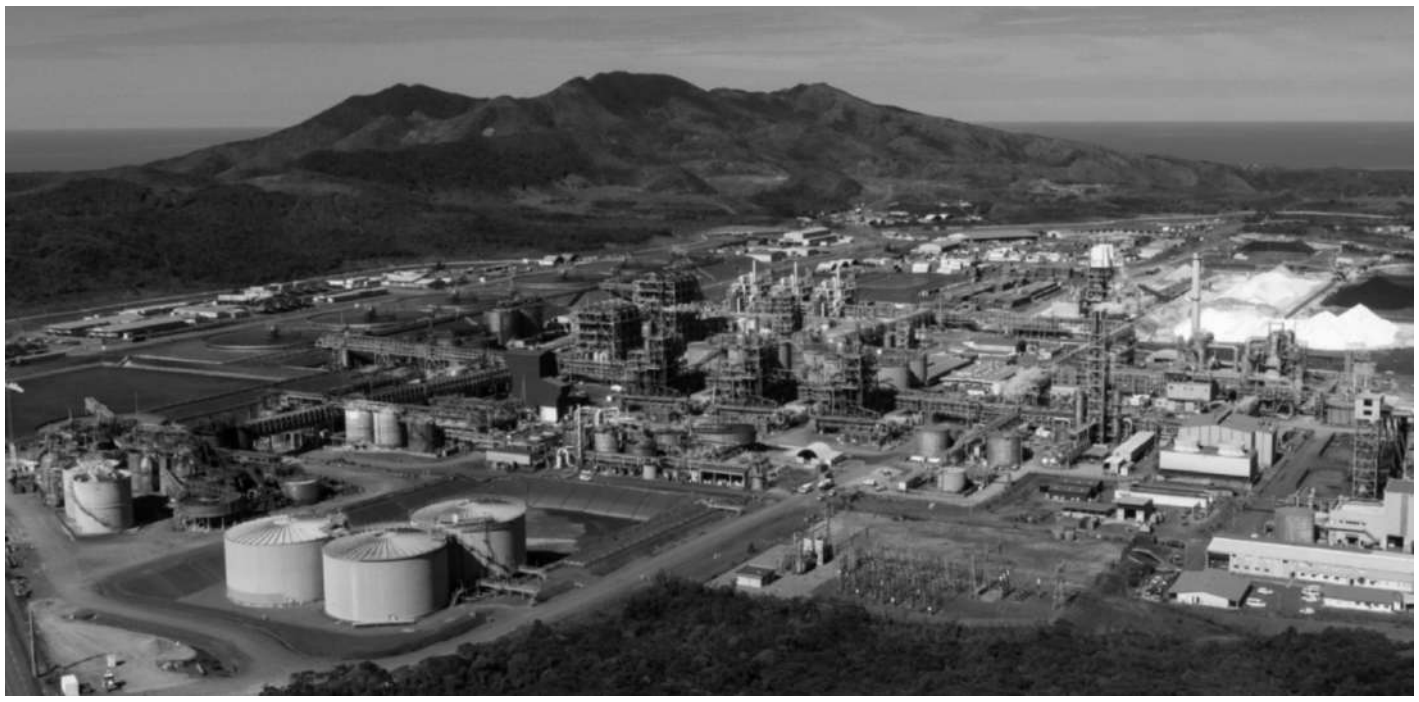

La cause principale de la crise que traverse l'industrie du nickel en Nouvelle-Calédonie est le manque d'anticipation de la part des écosystèmes néo-calédoniens. Dans le sud, les politiciens locaux n'ont pas de vision politique de l'industrie du nickel, ils se sont peu investis dans la compréhension de ces marchés et comptent comme toujours sur l'assistance de la finance publique parisienne pour résoudre les problèmes de rentabilité du nickel. Il était notamment pénible d'entendre le 28 novembre 2013 « avec la France on a le beurre et l'argent du beurre » (sic) au cours de l'émission « la preuve par 4 », dont le sujet était « Peut-on se passer de l'argent de la France? ».

La grossièreté d'une telle déclaration illustre tout un état d'esprit. Cette vision politique de court terme se heurte aux nécessaires solutions économiques de long terme. De fait, les prêts de l'État de 2016 à la SLN, filiale du groupe Eramet, n'ont résolu aucun problème puisque la stratégie industrielle était mauvaise. Pour d'autres raisons, les subventions de 2021 entourant la création de Prony Resources se concluaient également par un fiasco fin 2023.

Incompétences politiques

À cette doctrine politique délétère se greffent des incompétences politiques concernant le marché du nickel. Des élus ont émis l'idée d'une OPEP du nickel pour stabiliser les prix, mais n'est pas l'Arabie Saoudite qui veut. En 2014, j'expliquais déjà aux politiciens locaux l'illusion se cachant derrière cette idée, que l'Indonésie deviendrait plus un concurrent qu'un partenaire : avec quelles compétences Nouméa espérait-elle gérer un voisin près de dix fois plus gros et qui désormais souhaite un plafond du prix à 18.000 dollars la tonne de nickel pour contrecarrer la disparition du nickel du marché des batteries ?

Au nord, la situation est différente. Il y existe depuis longtemps un guide : la « doctrine nickel ». Cette vision politique ne recherche pas nécessairement une rentabilité géante de l'industrie minière, mais en utilise les flux financiers, les profits et les ressources pour le développement local, selon la théorie chère au président français du « ruissellement ». Ce dernier provient d'une part de l'exploitation minière pour alimenter la raffinerie calédonienne située en Corée ; elle est le leader mondial en termes de rentabilité. Il provient d'autre part de la construction et de l'exploitation de Koniambo. Tout comme les usines du sud sont subventionnées par l'État, celle de KNS l'est par Glencore pour une simple raison. À l'origine, la production nominale de l'usine du nord dégageait un coût de production de 8.000 dollars la tonne. Le problème est que celle-ci n'a jamais été atteinte, car le partenaire Glencore n'a jamais été en mesure de mettre au point l'ingénierie qu'il finançait. Un nouveau partenaire doté de capacités d'ingénierie hériterait d'une grande mine.

Face à cette situation, quelle action peuvent mener les pouvoirs publics ?

D'abord, il faut souligner que le gouvernement français et Bruxelles ont été contaminés par les fake-news des « métaux rares ». En raison de cette contamination, Paris pourrait tomber dans le piège et être tenté de gérer davantage l'exploitation minière du nickel.

S'il le faisait, ce serait une erreur, car il a démontré d'une part au cours des 50 dernières années qu'il n'a aucune capacité à gérer des activités minières. Et d'autre part, il s'est illustré au cours des dernières années par son inaptitude à comprendre du premier coup puis à résoudre les situations complexes (nucléaire, éducation, santé, réindustrialisation). Ainsi, pour le nickel calédonien, l'exemple de ce tâtonnement est la solution énergétique du petit réacteur nucléaire modulaire qui pourrait être opérationnel sur place dans... 10 à 15 ans, c'est-à-dire très tardivement. La communication performative de la politique se marie mal à l'immédiat de l'industrie.

Attirer de nouveaux investisseurs privés

Quant à l'implication de nouveaux investisseurs privés, la mine du nord est un bon candidat pour un nouveau partenaire. Elle dispose d'une architecture de transport du minerai très compétitive entre la mine et l'usine. Elle est d'autant plus attractive que la dette vis-à-vis de Glencore est déjà dépréciée dans les livres de ce dernier. Radiée, elle n'existe plus dans ses comptes, et elle est d'autant plus discutable pour un repreneur que l'usine ne fonctionne pas aux taux nominaux.

A contrario, la SLN n'a malheureusement plus d'avenir du fait de sa gestion passée. Les dernières déclarations d'Eramet dans le Financial Times ont un ton bizarre, elles rejoignent ce pamphlet. Mais elles sont franches, et cette franchise ne fait que rattraper celle que j'exprimais personnellement en 2014.

Par ailleurs, la création de l'entreprise Prony Resources (ex-Vale) reste un questionnement, car avant qu'une solution n'émerge, il sera nécessaire de poser un véritable diagnostic sur la finance et l'actionnariat.

Par ailleurs, le scénario qui prévoit de se concentrer sur l'exportation du minerai et la fermeture de capacités de traitement locale n'est plus d'actualité, car il conduit à une baisse récurrente des prix, en raison d'une situation d'offre excédentaire à long terme. Au contraire, il faut avoir le courage de fermer des usines non rentables et de concentrer la production.

Disparition du nickel dans les nouvelles batteries

Cela remet en cause l'idée que le nickel calédonien allait être un élément stratégique pour assurer la production de batteries pour véhicules électriques en France. En effet, nous sommes de retour dans la fake-news des « métaux rares » qui provoquent des erreurs aussi bien à Paris qu'à Bruxelles. Il suffit de songer que cette infox a piloté des négociations d'accords du type du Mercosur qui ont tué une partie de notre agriculture au profit d'accès à des « métaux rares » qui sont tout sauf rares, puisque les « métaux rares » cela n'existe pas.

Poursuivre la stratégie européenne des minéraux pour les batteries sous l'emprise continue de cette infox sera un désastre, d'autant plus qu'elle est prise à contrepied par manque d'anticipation puisque les batteries Nickel-Manganèse-Cobalt ont perdu du terrain face aux batteries Lithium-Fer-Phosphate (sans nickel ni cobalt).

Des statistiques chinoises récentes démontrent cette évidence, 70 % des voitures électriques sont équipées de batteries LFP. Le constructeur chinois BYD est le leader mondial de la fabrication de voitures électriques et de batteries LFP. Cette tendance à la disparition du nickel et du cobalt des batteries est désormais omniprésente chez tous les constructeurs automobiles.

Comme je l'écrivais dans la Tribune il y a 3 ans, les voitures électriques ne sont pas un âge d'or du nickel, ces faits me donnent raison, l'Indonésie l'a enfin compris puisqu'elle tente de sauvegarder l'intérêt de sa production en bridant les prix du nickel à 18.000 dollars la tonne. Concernant le lithium, autre victime des fake-news des « métaux rares », nous sommes dans une situation de suroffre. Aussi, il est pratiquement assuré que les batteries du futur auront des chimies de métaux encore inconnues, mais la voiture électrique du futur fonctionnera avec moins de lithium, sans nickel, sans cobalt.

Dans ces conditions, la Nouvelle-Calédonie doit revenir sur terre, éliminer les pollutions politiques et se concentrer sur des marchés autres que ceux des voitures électriques, c'est-à-dire sur ce qu'elle connaît le mieux, l'industrie de l'acier inoxydable.

(*)Président de Commodities & Resources

Source : La Tribune.fr

MAURITANIE

Vers l'adoption d'un code de l'hydrogène avant la fin 2024

Riche de son potentiel solaire et éolien, la Mauritanie a attiré des industriels de l'énergie pour des projets d'hydrogène vert à grande échelle. Elle doit maintenant mettre en place un cadre juridique pour encadrer ce secteur qui s'annonce prometteur.

Le ministre du Pétrole et porte-parole du gouvernement mauritanien, M. Nani Chrougha a déclaré que la Mauritanie a œuvré au cours de l'année écoulée et au début de cette année à élaborer un cadre juridique permettant aux investisseurs de lancer des projets d'hydrogène vert dans le pays. Ce dernier devrait être adopté avant la fin de cette année, selon le responsable.

Le ministre a fait cette déclaration à l'occasion du Dialogue de Berlin sur la transition énergétique 2024, un événement hébergé et soutenu par le gouvernement fédéral allemand. Le potentiel mauritanien à produire à grande échelle de l'hydrogène vert a été confirmé par les résultats d'une étude de faisabilité menée par Chariot pour son projet Nour de 10 GW, un projet parmi plusieurs autres qui ont fait l'objet de signatures d'accords avec le gouvernement du pays.

Dans ce contexte, la mise en place d'un cadre réglementaire est indispensable pour les activités et les différentes parties prenantes, dans ce secteur nouveau pour le pays qui espère en tirer avantage.

FINANCEMENT DES PME EN TUNISIE

Et si la mésofinance était la solution ?

A l'image de la microfinance qui est réglementée par des lois adaptées au contexte tunisien et qui a contribué à l'inclusion financière de nombreuses familles vulnérables, la mésofinance peut être un atout essentiel et un levier important pour le développement des PME en Tunisie, qui sont en phase d'exploitation et qui se trouvent généralement sous-capitalisées.

«L'argent est le nerf de la guerre». Cette maxime prend tout son sens lorsqu'il s'agit du monde des entreprises. Car une entreprise, qui se développe, perce et croît, est forcément une entreprise suffisamment pourvue en ressources financières. C'est-à-dire lorsqu'elle dispose de moyens nécessaires lui permettant non seulement d'assurer la continuité de son activité, mais aussi d'investir pour réaliser des extensions, monter en gamme, aller vers d'autres marchés et, en somme, se projeter vers l'avenir.

Le durcissement de l'accès aux crédits se poursuit

Faute de recours à d'autres modes de financement, tels que le financement boursier ou par exemple par les Sicars, les crédits bancaires demeurent la source de financement n°1 pour les PME tunisiennes.Sauf que l'accès des entreprises tunisiennes aux crédits bancaires n'a cessé de se durcir au fil des ans, privant tout un pan du tissu productif des financements indispensables à sa survie. Selon diverses enquêtes de la Banque mondiale, les PME tunisiennes souffrent d'un déficit d'accès aux financements. Un déficit qui a considérablement cru au cours des dernières années.

En effet, le pourcentage des entreprises qui considèrent le manque d'accès au financement comme un obstacle majeur est passé de 21,9% en 2013 à 43,9% en 2020.

Les résultats révélés par le 22e rapport de l'Itceq sur le climat des affaires rejoignent ces chiffres et mettent en lumière la hausse du taux des entreprises qui affirment que l'accès aux crédits est de plus en plus contraignant.

Les spécialistes expliquent cet état de fait par plusieurs facteurs, notamment l'effet d'éviction exercé par les banques et causé par l'endettement excessif de l'Etat auprès des marchés intérieurs. Mais pas que !

La conjoncture économique et financière a, aussi, un effet direct sur l'accès au financement bancaire.

Car en période de crise, les banques serrent la vis sur les crédits, et ce sont les PME qui paient les pots cassés alors que les vannes des emprunts restent ouvertes pour les grandes entreprises.

Une récente étude sur la problématique du financement de l'économie tunisienne, qui a été publiée en 2023 par le Ftdes, met, dans ce contexte, l'accent sur les divers obstacles en matière d'accès au financement bancaire qui se dressent face aux PME

Moody's relève la perspective de la note souveraine de la Tunisie de négative à stable

L'agence explique l'amélioration de la perspective de la note de la Tunisie par une « réduction significative » du déficit de la balance courante, qui a soutenu le niveau des réserves de change et permis de rembourser deux eurobonds en octobre 2023 et février 2024.

L'agence de notation Moody's a annoncé, dans un communiqué publié le vendredi 22 mars 2024, le relèvement de la perspective de la note souveraine de la Tunisie de « négative » à « stable », tout en maintenant la note d'émetteur à long terme du pays en devises étrangères et en monnaie locale à « Caa2 ».

Moody's a justifié l'amélioration de la perspective de la note de ce pays d'Afrique du Nord par une « réduction significative » du déficit de la balance courante par rapport à ses niveaux historiques et aux prévisions antérieures de l'agence, ce qui a soutenu le niveau des réserves de change et permis de rembourser deux eurobonds en octobre 2023 et février 2024.

Elle a cependant fait remarquer que le maintien de la note d'émetteur à long terme de la Tunisie à « Caa2 », qui correspond à des obligations de mauvaise qualité et présentant un risque de crédit très élevé dans l'échelle de notation de Moody's, reflète un « degré d'incertitudes élevé quant aux sources des financements extérieurs », alors que les discussions avec le Fonds monétaires international (FMI) sur le déblocage d'un programme d'aide de 1,9 milliard de dollars sont dans l'impasse, en raison du refus des autorités de mettre en œuvre des réformes structurelles qui pourraient provoquer des tensions sociales comme la levée des subventions aux produits de base.

« La base de financement domestique relativement fiable de la Tunisie et l'absence de progrès pour obtenir l'approbation par le conseil d'administration du FMI d'un programme d'aide, qui catalyserait des financements extérieurs plus importants de la part des partenaires multilatéraux et bilatéraux, limitent les respectives des financements », a souligné l'agence Moody's, qui note que la note souveraine de la Tunisie pourrait être relevée si les progrès en matière de réformes structurelles se renforcent.

ARABIE SAOUDITE

Grand intérêt accordé à l'environnement et à l'économie verte

Les différents organes de la presse saoudienne ont traité, dans leur ensemble, de plusieurs dossiers dont notamment la multiplication des acquis de la patrie et la diversification des secteurs économiques ainsi que le grand intérêt accordé à l'environnement et à l'économie verte.

Le Journal «Al Bilad» met en exergue, dans son éditorial, la poursuite des succès réalisés permettant de transformer les objectifs de la Vision saoudienne 2030 en de multiples acquis nettement visibles à travers les indicateurs mondiaux aux divers niveaux dont plus particulièrement la mise en place d'une véritable économie basée sur les produits non pétroliers en tant que locomotives du nouveau système de la dynamique économique dans un cadre d'un développement durable et global grâce aux encouragements et aux impulsions dans les diverses initiatives pour l'innovation et la créativité dans tous les secteurs de la vie quotidiennes dans le pays.

Et d'ajouter que la meilleure preuve de cette sollicitude est la tenue de la dernière réunion du Conseil des ministres qui s'est penché les bienfaits de l'économie non pétrolière dont la contribution au PIB a atteint 50%, ce qui correspond à l'un des objectifs de la Vision 2030 en vue de mettre en place une économique prospère fondée sur l'émergence de mégaprojets diversifiés réalisés grâce aux investissements colossaux et à la compétences des cadres nationaux.

De sn côté, le journal /Al Riyadh/ relève avec fierté la réussite du Royaume à mettre l'accent sur l'aspect écologique et environnemental dans sa politique économique au point de devenir un des principaux acteurs, voire le leader, dans le monde en matière de respect de 'environnement, et ce dans les divers secteurs aussi bien de l'énergie que ceux de la métallurgie ou encore de l'industrie, ce qui a eu des retombes hautement positives sur la nature du développement dans le pays avec la création de nombreuses opportunités d'emplois grâce, surtout, à la réalisation des trois principaux objectifs de la Vision 2030, en l'occurrence une société vivante, un peuple ambitieux et et une économie prospère.

Le même média précise encore que la Direction du Royaume d'Arabie Saoudite a réussi à mettre en place tous les ingrédients et autres atouts permettant l'émergence d'une économie verte alors que le pays est considéré comme étant le premier fournisseur dans le monde en pétrole, d'où les investissements colossaux dans les énergies nouvelles et renouvelables.

Et c'est dans ce cadre que le Conseil des ministres a adopté la décision de faire de la date du 27 mars de chaque année une Journée nationale officielle de l'Initiative d'Arabie Saoudite la Verte reflétant l'intérêt majeur accordé par la Direction aux thèmes écologique et à la promotion de la couverture végétale.

TOGO

Plus de 90 chantiers de ponts et hôpitaux lancés

Le Togo multiplie les initiatives et chantiers à l'intention des couches sociales défavorisées de sa population, notamment la jeunesse au chômage et les populations rurales. L'État cherche notamment à les doter d'outils à même d'aider à leur développement.

Le président togolais Faure Gnassingbé a lancé mercredi dernier les chantiers de construction de 21 ponts lors d'une cérémonie dans la localité de Kolidè (230 km environ de Lomé). Les travaux prévoient notamment un linéaire total de 2 271,6 mètres de ponts modulaires mixtes acier-béton de type Unibridge, répartis dans les 5 régions économiques du pays, à savoir les Plateaux, la Centrale, les Savanes, la Kara et la Maritime.

Prévus pour durer 36 mois, ils sont financés à hauteur de 65 milliards FCFA, dont 15 milliards par l'État togolais et 50 milliards fournis par la France. L'accord de financement a été signé en juin 2023 par Augustin Favereau, l'ambassadeur français au Togo, et Sani Yaya, le ministre togolais des Finances.

L'attributaire du marché, le français Matière spécialisé dans les ouvrages de franchissement de type pont métallique modulable, prévoit de sous-traiter les travaux à des entreprises locales, après un appel à concurrence.

Ces chantiers répondent à la volonté du gouvernement de désenclaver les zones rurales du pays, facilitant aux populations l'accès à des services socio-économiques de base, ainsi que l'écoulement de leurs productions agricoles, relaie TogoFirst.

Quelques jours plus tôt, c'est la construction de 70 nouvelles formations sanitaires qui a été lancée dans les régions des Plateaux, de la Kara et de la Centrale, par Jean-Marie Koffi Tessi, ministre de l'Accès universel aux soins. Elles s'inscrivent dans le projet de Services de santé essentiels de qualité pour une couverture sanitaire universelle (SSEQCU), et coûteront globalement 8,3 milliards FCFA.

Le ministre a déclaré que ces centres sanitaires aideront les populations les plus vulnérables à accéder à des soins de qualité, en cohérence avec le projet Assurance maladie universelle (AMU) entré en phase opérationnelle depuis début 2024.

ENTRE 2021 ET 2023

Le Togo a rénové 2 200 km de pistes rurales

Ces travaux entrent dans le cadre de plusieurs projets gouvernementaux visant globalement à désenclaver les régions reculées du pays et y améliorer l'accès aux services sociaux ainsi que les flux commerciaux.

Dans le cadre du programme national de connectivité rurale, 2 200 km de pistes rurales ont été rénovées au Togo entre 2021 et 2023 selon des sources officielles évoquées par TogoFirst. 2 552 km autres kilomètres sont en cours de réhabilitation, et 1 720 km ont fait l'objet de travaux d'entretien courants mécanisés.

Ces travaux s'inscrivent dans le plan de désenclavement portée par le gouvernement togolais depuis 2020, avec pour objectif les 4 752 km de pistes rénovées ou en cours de rénovation à l'horizon 2025.

L'Etat a notamment prévu d'y investir 53 milliards FCFA en 2024.

L'enveloppe financera réalisation de 2 074 unités d'ouvrages et de 1 877 km de pistes rurales, ainsi que l'entretien courant manuel de 4 500 autres kilomètres de pistes rurales et l'entretien courant mécanisé de 1 844 km. Une banque de données sur les pistes rurales sera aussi mise en place.

TANZANIE

L'australien Perseus soumet une nouvelle offre pour le contrôle de la future mine d'or Nyanzaga

Perseus Mining et SilvercorpMetals sont en concurrence pour acquérir une mine pouvant livrer 70,8 tonnes d'or sur plus de 10 ans en Tanzanie. Le propriétaire de la future mine recommandait jusque-là l'offre de Silvercorp aux actionnaires, la jugeant supérieure à celle de Perseus. Perseus Mining a transmis une nouvelle offre de rachat à OreCorp. C'est l'annonce faite le 20 mars par le propriétaire du projet aurifère Nyanzaga en Tanzanie, précisant que cette proposition de Perseus est supérieure à l'accord conclu précédemment avec le canadien SilvercorpMetals.

Conformément à cet accord, Silvercorp a jusqu'au 27 mars 2024 pour soumettre une proposition qui égale ou dépasse celle de Perseus. Faute d'une telle offre, le Conseil d'administration d'OreCorp devrait recommander aux actionnaires d'accepter la proposition de Perseus, soit 0,575 dollar australien pour chaque action OreCorp.

Pour rappel, Silvercorp et Perseus Mining se battent depuis quelques mois pour acquérir OreCorp, dans le but de prendre le contrôle du projet Nyanzaga que la société détient à 84 %. Selon une étude de faisabilité publiée en août 2022, cette future mine d'or devrait livrer en moyenne 234 000 onces par an sur 10,7 ans.

ETHIOPIE

Addis-Abeba va autoriser l'accès des étrangers à la propriété immobilière

L'accès des étrangers à la propriété immobilière se situe dans le cadre du plan de libéralisation progressive de l'économie, adopté par le gouvernement d'Abiy Ahmed.

L'Ethiopie envisage d'adopter une loi permettant aux étrangers de posséder des biens immobiliers dans le cadre d'une plus large stratégie visant à libéraliser l'économie et à attirer les capitaux étrangers, a annoncé le Premier ministre.

« Nous soumettrons au Parlement un projet de loi qui permettra aux étrangers de posséder des biens immobiliers », a-t-il déclaré lors d'une réunion de gros contribuables, tenue à Addis-Abeba, sans plus de précision.

« L'économie était fermée, mais maintenant nous allons l'ouvrir légèrement. Nous voulons donc que vous soyez également prêts », a-t-il ajouté, indiquant que le gouvernement a aussi l'intention de modifier les lois existantes pour ouvrir le secteur de la vente au détail aux investisseurs étrangers.

En Ethiopie, les étrangers n'ont pas actuellement le droit de posséder des biens immobiliers résidentiels ou commerciaux, ce qui est considéré comme un grand obstacle aux efforts déployés pour attirer les investissements étrangers dans ce pays de 114 millions d'habitants.

Le gouvernement d'Abiy a ouvert, ces dernières années, certains secteurs d'activité économique, tels que les télécommunications et la banque, aux investisseurs étrangers afin de stimuler la croissance, de diversifier l'économie et de créer davantage d'emplois.

NIGERIA

British International Investment engage 65 millions $ pour renforcer la production d'engrais d'Indorama

C'est le quatrième engagement de l'agence britannique de financement du développement au sein de la société nigériane Indorama, depuis 2013. L'investisseur d'impact s'est associé à un consortium d'institutionnels dont la SFI pour ce financement. British International Investment (BII) a investi 65 millions $ dans l'entreprise nigériane Indorama, afin de renforcer sa production d'engrais, et financer la construction d'un nouveau terminal portuaire pour ses exportations. L'investissement a été annoncé ce vendredi 22 mars 2024.

Cette transaction marque le quatrième engagement de l'agence britannique de financement du développement au sein d'Indorama depuis 2013. L'apport financier fait partie d'un financement plus important de 1,25 milliard $ fourni par un consortium d'investisseurs comprenant la SFI, des banques commerciales, des investisseurs d'impact et d'autres institutions financières de développement. L'agence britannique et ses associés financent le développement d'une troisième ligne de production d'engrais d'Indorama. L'entreprise dispose actuellement de deux lignes opérationnelles qui desservent le marché nigérian, soutenant le secteur agricole du pays, qui représente 1/4 de son PIB. La nouvelle installation de production sera complétée par un terminal d'expédition actuellement en construction à Port Harcourt. Ces deux projets contribueront à répondre à la demande mondiale croissante d'engrais. « Nous sommes ravis de nous associer à la SFI et à d'autres investisseurs d'impact sur ce projet qui stimulera la production d'engrais au Nigeria », a commenté Benson Adenuga, chef de bureau de British International Investment au Nigeria. Et d'ajouter : « notre engagement continu à soutenir l'expansion d'Indorama contribuera également à accroître le potentiel d'exportation du Nigeria et à soutenir la diversification de son économie ».

CAC 40

Le calme s'impose en l'absence de catalyseurs

La Bourse de Paris est attendue sans grande tendance lundi à l'ouverture en l'absence de véritables catalyseurs sur le marché en ce début de semaine écourtée pour cause de Pâques.

Vers 8h15, le contrat 'future' - livraison avril - sur l'indice CAC 40 recule d'à peine deux points à 8172,5 points, signe avant-coureur d'un début de séance étale ou presque.
Le contexte de marché s'annonce relativement calme, avec des investisseurs qui digèrent encore les annonces accommodantes faites la semaine dernière par la Réserve fédérale américaine.
La tonalité conciliante de la Fed a permis à Wall Street de renouer avec la hausse après deux semaines consécutives de repli, le Dow Jones, le S&P 500 et le Nasdaq ayant affiché des gains hebdomadaires de plus de 2% pour inscrire de nouveaux records.
'La combinaison de meilleures perspectives de croissance, d'une inflation favorable aux bénéfices (avec une inflation sous-jacente avoisinant les 3%) et du pivot cohérent des banques centrales a créé un nouvel environnement d'investissement', souligne Florian Ielpo, le responsable de la recherche macroéconomique chez Lombard Odier Investment Managers.
La tendance a été moins favorable à Paris, où le CAC 40 a cédé 0,2% la semaine passée, les investisseurs ayant été tentés de prendre quelques bénéfices après les plus hauts récemment atteints par l'indice parisien. Après un gain de près de 20% depuis la fin octobre, le CAC semble désormais buter sur la barrière technique des 8250 points, une zone de résistance très suivie par les investisseurs.
Les variations devraient rester limitées ce lundi et la tendance peu animée en l'absence d'événement majeur et du manque d'actualités marquantes.
L'agenda macroéconomique s'annonce tout particulièrement maigre ce lundi avec la publication après l'ouverture de Wall Street des ventes de logements neufs, un indicateur relativement secondaire.
Sans véritable catalyseur de marché, les investisseurs vont se tourner, vendredi, vers la publication de l'indice PCE avec l'espoir d'y trouver des indices sur la poursuite ou non du ralentissement de l'inflation.
Si cet indicateur était ressorti en janvier à son plus bas niveau en quasiment deux ans, les statistiques relatives à l'inflation ont plutôt eu tendance à dépasser les attentes dernièrement.
Les investisseurs devront donc réagir à ces chiffres avec un temps de retard puisque les marchés européens et américains seront fermés vendredi pour le Vendredi Saint.

POINT-MARCHÉS

L'Europe stable dans l'attente de nouvelles données d'inflation

Les principales Bourses européennes évoluent sans grand changement lundi en début de séance, la prudence s'imposant avant la publication de données sur l'inflation cette semaine et après des gains récents importants.
À Paris, le CAC 40 gagne 0,09% à 8.159,04 points vers 08h34 GMT. À Londres, le FTSE 100 prend 0,08% et à Francfort, le Dax avance de 0,16%.
L'indice EuroStoxx 50 est en hausse de 0,13%, le FTSEurofirst 300 de 0,08% et le Stoxx 600 de 0,06%.
La semaine s'annonce riche en données sur l'inflation, en particulier aux Etats-Unis, l'évolution des prix restant au centre de l'attention des marchés alors que la plupart des grandes banques centrales laissent entendre qu'elles abaisseront leurs taux d'intérêt dans les mois à venir.
Toute progression plus forte que prévu de l'indice des prix des dépenses de consommation personnelles (PCE) vendredi, l'indicateur privilégié par la Fed pour la mesure de l'inflation, pourrait doucher les espoirs d'une baisse de taux dès juin aux Etats-Unis.
En Europe, la séance est calme ce lundi en termes d'indicateurs macroéconomiques, les marchés attendant les données sur les prix à la consommation en France, en Italie, en Belgique et en Espagne cette semaine, avant la publication des chiffres de l'inflation pour la zone euro le 3 avril.
Aux valeurs, le concepteur français de coeur artificiel Carmat, progresse de 9,2% après avoir annoncé vendredi un accord définitif avec l'ensemble de ses créanciers financiers sur de nouvelles modalités de remboursement de ses prêts bancaires.
Le label Believe gagne 5,43%, alors qu'il a décidé d'inviter Warner à soumettre une offre engageante, inconditionnelle et entièrement financée pour le groupe au plus tard le 7 avril prochain.
Dassault Aviation avance de 3,42%, stimulé par BNP Paribas qui a relevé sa recommandation à "acheter".
L'assureur britannique Direct Line perd pour sa part 13% après que l'assureur belge Ageas a décidé de ne plus faire d'offre pour le groupe.

DANS L'ATTENTE DE L'INFLATION AMÉRICAINE

Les Bourses chinoises sans direction claire à l'ouverture

Les Bourses chinoises évoluaient en ordre dispersé lundi, les investisseurs étant dans l'attente de chiffres importants sur l'économie américaine cette semaine, notamment l'inflation et la confiance des consommateurs. À Hong Kong, l'indice Hang Seng gagnait 0,20% à 16.531,95 points. À Shanghai, l'indice composite cédait 0,25% à 3040,50 points, tandis que la place de Shenzhen était elle aussi dans le rouge, reculant de 0,30% à 1776,89 points.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 21 Mars 2024
Valeur : 25 Mars 2024

BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	134.1957	134.2107
1	EUR	EURO	146.6893	146.7594
1	GBP	POUND STERLING	171.6058	171.6688
100	JPY	JAPANESE YEN	88.8890	88.9166
1	CNY	CHINESE YUAN	18.6401	18.6424
1	CHF	SWISS FRANC	151.5993	151.6848
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	99.6700	99.7108
1	DKK	DANISH KRONE	19.6722	19.6761
1	SEK	SWEDISH KRONA	12.9553	12.9595
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.7341	12.7390
1	AED	UAE DIRHAM	36.5367	36.5508
1	SAR	SAUDI RIYAL	35.7817	35.7876
1	KWD	KUWAITI DINAR	436.5507	437.0261
1	TND	TUNISIAN DINAR	42.8468	43.2775
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13.3393	13.3408
1	LYD	LIBYAN DINAR	27.7711	27.9135
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.5333	3.5337
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	178.1112	178.1112

STELLANTIS

Le courant acheteur ne s'essouffle pas

Une dynamique haussière clairement affirmée sur l'action STELLANTIS invitera les investisseurs actifs à se positionner à l'achat, dans le cadre d'une opération de swing trading.
L'analyse graphique en données quotidiennes de l'action STELLANTIS permet d'identifier une tendance haussière à court terme comme à moyen terme. Sur le plan des indicateurs de tendance, la moyenne mobile à 20 jours (en bleu foncé) fait office de support pour les cours. La lecture technique en chandeliers japonais permet d'identifier une configuration en marubozu blanc (ou long blanc) datant de la séance du 15/02/2024. Cette bougie remarquable, qui prend d'autant plus de sens qu'elle est accompagné d'un pic de volumes, matérialise une mobilisation continue du camp acheteur tout au long de la séance.
Au regard des facteurs graphiques clés que nous avons mentionnés, notre avis est haussier sur l'action STELLANTIS à court terme.
Les investisseurs actifs prendront position à l'achat sur le titre STELLANTIS au cours de 26.97 € avec un objectif à 31.990 € en ligne de mire. Ils protégeront leur capital en plaçant un stop à 25.590 €.

APRÈS LE RECORD ATTEINT LA SEMAINE DERNIÈRE

La Bourse de Tokyo lestée par des prises de bénéfices

La Bourse de Tokyo reprenait son souffle lundi matin, dominée par les prises de bénéfices après le nouveau record atteint en fin de semaine dernière par le Nikkei, aidé par la faiblesse du yen. L'indice vedette de la place nippone lâchait 0,21% à 40.803,13 points vers 00h55 GMT et l'indice élargi Topix reculait de 0,32% à 2804,09 points.
Le Nikkei a bondi de 5,6% sur l'ensemble de la semaine dernière, marquée par le lancement par la Banque du Japon (BoJ) de la normalisation de sa politique monétaire, tout en promettant de maintenir des conditions financières «accommodantes».
«Des prises de bénéfices après une forte hausse du marché ont été observées sur le marché américain et devraient se produire de manière similaire» sur le marché nippon, a commenté Shoji Hirakawa, du Tokai Tokyo Intelligence Laboratory, cité par l'agence Bloomberg.

Le pétrole en hausse

Le studio japonais Toei Animation, producteur des dessins animés de la franchise Dragon Ball, perdait 2,1% après avoir bondi en fin de semaine dernière. Le premier parc d'attractions au monde inspiré de l'univers de ce célèbre manga sera construit en Arabie Saoudite, selon un communiqué publié vendredi par le promoteur de ce chantier. La date d'ouverture n'a pas été précisée.
Le dollar valait 151,35 yens vers 00h55 GMT contre 151,41 yens vendredi à 21h00 GMT. La monnaie européenne se négociait pour 163,51 yens contre 163,64 yens en fin de semaine dernière, et variait très peu face au billet vert, à raison d'un euro pour 1,0803 dollar contre 1,0808 dollar vendredi. Le pétrole progressait : vers 00h45 GMT, le baril de WTI américain gagnait 0,36% à 80,92 dollars et celui de Brent de la mer du Nord avançait de 0,34%, à 85,72 dollars.

ETATS UNIS

Comment la panique bancaire de 1907 a donné naissance à la Fed

Après la panique bancaire de 1907, faire appel à des riches financiers n'est plus une solution pour les États-Unis. Moment choisi pour créer la Fed, aujourd'hui l'institution financière la plus influente.

Déjà 111 ans que cette institution existe. La Réserve fédérale américaine (ou Fed) a été créée en 1913, pour stabiliser leur système financier après des années de troubles et des crises bancaires fréquentes. La plus notable est la panique de 1907 où les retraits bancaires massifs menacent l'économie.

Pour comprendre l'origine de cette institution, il faut remonter à la fin du XVIIIe siècle. C'est en 1791 qu'Alexander Hamilton, financier et homme politique américain, crée la First Bank of the United States. Cette banque centrale initiale joue un rôle crucial dans la gestion financière du gouvernement mais elle disparaît après vingt ans. Son absence laisse place à un système bancaire principalement régional, sans cohérence fédérale, où chaque banque d'État émet sa propre monnaie.

L'histoire se répète avec la création de la Second Bank of the United States en 1816. Son objectif: mettre fin à l'inflation galopante qui frappe le pays après la guerre.

Panique de 1907: le déclic

La Guerre de Sécession voit une nouvelle tentative pour consolider le système bancaire mais sans banque centrale, le défi reste entier jusqu'à la fin du XIXe siècle. Durant cette période, le gouvernement doit parfois faire appel à des financiers privés, comme John Pierpont Morgan, pour traverser des crises économiques. En 1895, J.P. Morgan vole au secours du Trésor américain. Plus encore, il empêche New York de faire faillite en 1907, pendant la panique bancaire. Élément déclencheur de la crise: la chute du Knickerbocker Trust, banque spécialiste de la gestion de patrimoine. Des milliers de déposants exigent le remboursement de leur placement chez Knickerbocker.

S'ensuit alors une chute du marché boursier américain de près de 50% en un an. Face à une crise de confiance, seul un système financier stable et bien organisé peut apporter une solution efficace.

Prévenir les futures catastrophes financières

Juste après la crise, le 30 mai 1908, la National Monetary Commission voit le jour. Présidée par le sénateur Nelson W. Aldrich, cette commission a pour tâche de proposer des améliorations au système monétaire américain. Il faut attendre 1912 pour que les conclusions de cette commission ne parviennent au Congrès. L'élection de Woodrow Wilson en 1912 a en effet mis le projet sur les rails. Les recommandations de la commission jettent les fondations de l'Acte fédéral de Réserve (Federal Reserve Act). Ce dernier est adopté par le Congrès le 23 décembre 1913 et promulgué par le président Woodrow Wilson le 29 décembre de la même année. Trois objectifs de politique monétaire sont définis par le Congrès des États-Unis dans l'Owen-Glass Act: plein emploi, stabilité des prix, et taux d'intérêt à long terme modérés. On fait souvent référence aux deux premiers facteurs regroupés sous le terme de "double objectif" ou "double mandat" de la Fed.

ROYAUME-UNI

Londres va annoncer de nouveaux investissements dans le nucléaire

Le Premier ministre britannique Rishi Sunak va annoncer lundi de nouveaux investissements publics et privés pour renforcer le programme de dissuasion nucléaire du Royaume-Uni ainsi que l'industrie nucléaire civile du pays, a annoncé Downing Street dimanche. «La sécurité énergétique et la sécurité nationale du Royaume-Uni dépendent du nucléaire», affirme Downing Street dans un communiqué. «Ce secteur industriel a besoin de davantage de travailleurs britanniques qualifiés», est-il également écrit. Rishi Sunak va annoncer des investissements publics et privés pour renforcer la main-d'oeuvre dans le secteur du nucléaire et ainsi soutenir 40.000 nouveaux emplois. Le Premier ministre fera ces annonces depuis Barrow, dans le nord de l'Angleterre, ville qu'il veut voir «prospérer en tant que site de construction de sous-marins nucléaires britanniques». Le gouvernement va s'associer à des entreprises, notamment à BAE Systems, Rolls-Royce, EDF et Babcock, «pour investir au moins 763 millions de livres sterling (885 millions d'euros) d'ici à 2030 dans les compétences, l'emploi et l'éducation». «Dans un monde plus dangereux et plus contesté, la dissuasion nucléaire en mer du Royaume-Uni est plus vitale que jamais», a dit Rishi Sunak cité dans le communiqué. «Le nucléaire fournit aux consommateurs une énergie locale moins chère et plus propre», a-t-il ajouté.

CORÉE DU NORD-JAPON

Le Premier ministre japonais veut rencontrer Kim Jong Un

L'influente sœur du dirigeant nord-coréen Kim Jong Un a affirmé ce lundi que le Premier ministre japonais Fumio Kishida a demandé la tenue d'un sommet avec son frère. Elle estime toutefois cette rencontre peu probable sans un changement de politique du côté de Tokyo, notamment sur l'affaire des enlèvements qui cristallise les tensions entre les deux pays depuis 50 ans.

Dans l'optique d'apaiser des relations tendues de longue date, le Premier ministre japonais aimerait une rencontre avec le dirigeant de la Corée du Nord, Kim Jong Un. C'est en tout cas ce qu'a affirmé la sœur de ce dernier. « M. Kishida a récemment fait part de son souhait de rencontrer le président de la Commission des affaires d'État de la République populaire démocratique de Corée (RPDC) le plus tôt possible », a déclaré Kim Yo Jong dans un communiqué publié par l'agence de presse officielle KCNA ce lundi. Elle a toutefois prévenu que le Premier ministre « doit savoir qu'il ne peut rencontrer notre dirigeant seulement parce qu'il le veut », a-t-elle lancé.

« Si le Japon veut sincèrement améliorer les relations et devenir un proche voisin pour contribuer à garantir la paix et la stabilité dans la région, il doit avoir le courage politique de faire des choix stratégiques conformes à ses intérêts nationaux », a-t-elle ajouté.

Sans nier, le Premier ministre nippon a par contre précisé qu'il n'était pas au courant de ce communiqué. Il a expliqué devant le Parlement qu'il est « important d'avoir des discussions au sommet avec Pyongyang pour résoudre des contentieux (...). C'est pourquoi nous avons entrepris diverses approches avec la Corée du Nord à ce niveau, directement sous mon contrôle, comme je l'ai dit dans le passé ».

Les relations entre les deux pays sont tendues en raison de plusieurs problèmes remontant à la période de l'occupation japonaise de la péninsule de Corée entre 1910 et 1945. Mais également à cause de différends récents suite au lancement par Pyongyang de missiles au-dessus du territoire nippon. Ainsi, la semaine dernière, des essais d'armes ont été menés sous la supervision même de Kim Jong Un, ce que Fumio Kishida a par la suite condamné.

VICTIME DE LA HAUSSE DE SES TAUX D'INTÉRÊT

Une perte abyssale pour la Banque de France

Le rapport annuel de l'établissement annonce une perte d'exploitation sèche. Jamais depuis sa création par Napoléon en 1800, la «vieille dame» qui a gardé sa devise d'origine - «la sagesse fixe la fortune» - n'avait perdu autant d'argent. L'exercice 2023 aura été un annushorribilis. «Le résultat ordinaire avant impôt atteint -12,4 milliards d'euros», annonce (le 15 mars) le rapport annuel de la Banque de France dans son style contourné qui évite d'appeler un chat un chat, de nommer une perte d'exploitation sèche. Et dans la même veine complaisante, ce résultat négatif «est couvert intégralement par une reprise sur le fonds pour risques généraux, qui, grâce à une gestion rigoureuse et prévisionnelle de nos risques, avait été fortement doté depuis 2015.» D'où cette conclusion miracle: «Au total, le résultat net pour l'exercice 2023 est nul.» L'État, actionnaire unique depuis la nationalisation de 1945, n'aura pas à mettre la main à la poche pour recapitaliser sa banque centrale.

TURQUIE

La banque centrale relève son taux directeur à 50%

La banque centrale turque a relevé jeudi son principal taux directeur de 5 points, à 50%, une décision justifiée par une inflation au-delà des attentes, à près de 70% sur un an. "En réponse à la détérioration des perspectives d'inflation, le Comité (de politique monétaire, NDLR) a décidé de relever le taux directeur", a indiqué la banque qui avait laissé son taux directeur inchangé en février. L'institution, qui avait relevé son taux directeur de 8,5 à 45% entre juin et janvier afin de contrer la flambée des prix, dit prévoir de nouvelles hausses des taux en cas de "détérioration significative et durable de l'inflation". "Décision extrêmement positive de la part de la banque centrale turque (...) montrant que [le ministre turc de l'Economie] Mehmet Simsek et la banque centrale ont les mains libres pour faire tout le nécessaire pour lutter contre l'inflation", a salué l'économiste Timothy Ash, de BlueBay Asset Management. Les économistes tablaient pour la plupart sur un maintien du taux directeur, à dix jours des élections municipales du 31 mars dont le président Recep Tayyip Erdogan veut tirer profit pour reconquérir notamment Istanbul, la plus grande ville du pays.

Le chef de l'Etat turc est un opposant historique aux taux d'intérêt élevés, mais la hausse incontrôlée des prix à la consommation l'a poussé à se rallier à une politique de resserrement monétaire.

L'inflation, qui a accéléré à 67,1% sur un an en février dans le pays, est alimentée par la chute de la livre turque, qui a perdu plus de 40% de sa valeur sur un an face au dollar.

LA KIA K4 (2024)

une berline au style très audacieux

Kia montre sa nouvelle berline compacte. Elle se destine au marché nord-américain mais une cousine devrait bientôt remplacer la Ceed actuelle chez nous.
La voilà donc, cette K4 annoncée il y a quelques jours par Kia avec un teaser officiel. Comme prévu, il s'agit bien d'une nouvelle berline compacte appelée à remplacer la Forte actuellement vendue aux Etats-Unis tout en montant en gamme.
Comme de coutume sur les nouveautés présentées par Kia depuis quelque temps, le design apparaît assez osé : cette berline possède des ailes très marquées et des feux aux ramifications impressionnantes, que ce soit à l'avant ou à l'arrière. Ses dessous techniques s'annoncent plus conventionnels puisqu'elle dériverait de la Hyundai i30 Fastback, plus commercialisée chez nous.

Présentation complète le 27 mars

Il faudra attendre l'ouverture du salon de New-York 2024 ce mercredi pour connaître tous les détails techniques sur l'auto. Reste à savoir si son design inspirera celui de la prochaine génération de la Ceed européenne.

AVEC 6 MODÈLES POUR L'EUROPE

Nissan annonce son grand plan de relance

Nissan avance enfin ses pions avec le plan "The Arc", qui planifie les opérations jusqu'en 2026. L'Europe est tout juste mentionnée, avec tout de même six modèles à venir.

Si Nissan a vécu des périodes compliquées sous l'ère Carlos Ghosn, la marque japonaise peut désormais respirer puisque l'Alliance a convenu d'une plus grande liberté pour la marque nippone, qui a beaucoup à faire pour se relancer sur certains marchés. Dans un long dossier de presse, Nissan présente donc sa relance. Un grand plan baptisé "The Arc", qui fera la transition vers 2030 sur l'ensemble des marchés où Nissan est présent.
Et contrairement à son allié Renault qui mise beaucoup sur l'Europe, Nissan a une envergure internationale plus importante qui l'oblige à mener plusieurs fronts à la fois. Un avantage d'avoir des oeufs qui ne sont pas dans le même panier, mais aussi un défi important qui oblige à adapter l'offre aux marchés concernés. A commencer par l'Europe ? Le Vieux Continent tient sur une seule ligne, et il reste à connaître les futurs modèles que Nissan compte vendre chez nous.

30 nouveautés, dont 6 en Europe

Amérique, Chine, Japon, Europe... Nissan compte se relancer sur ces régions. 30 nouveaux modèles seront lancés d'ici deux ans dans le monde avec une répartition à peu près équilibrée : 14 thermiques, 16 électrifiées (100 % électriques ou hybrides). La période 2024-2026 semble d'ailleurs la plus chargée puisque Nissan annonce 34 nouveautés d'ici 2030. Le plus gros sera donc prévu d'ici la fin 2026.
Et si l'Europe n'est mentionnée que sur une toute petite ligne, c'est probablement le marché qui demandera le plus d'investissement pour Nissan avec 6 nouveaux modèles commercialisés d'ici 2026 et surtout l'objectif d'atteindre les 40 % de ventes en électrique à cette date ! C'est le taux le plus élevé au niveau mondial dans les plans de Nissan.
Les modèles à venir en Europe devraient être les suivants :

- Futur Juke électrique
Remplaçante de la Leaf (Concept Chill Out)
- Future Micra
- Futur Qasqhai électrique

Il faudra y ajouter plusieurs modèles d'utilitaires qui seront eux aussi électrifiés. Nissan ne voit toutefois pas la parité tarifaire thermique/électrique avant 2030 au mieux. Le constructeur a donc une approche plus pragmatique des véhicules électriques que d'autres.
Mais la prochaine vraie étape viendra après 2026 avec la confirmation des batteries solides : "Nissan améliorera significativement les batteries NCM, réduisant ainsi les temps de charge de 50 % tout en augmentant les densités énergétiques de 50 % par rapport à l'Ariya". Mais attention comme toujours avec ces annonces grandiloquentes, surtout que les batteries réellement 100 % solides (et non hybrides solides comme certains projets actuels) semblent se heurter à l'industrialisation sur les véhicules électriques. La rupture technologique et technique interviendra donc à partir de 2028 chez Nissan, avec l'aide de Renault qui travaille aussi sur les batteries de nouvelle génération en 800V.

McLaren entièrement sous contrôle bahreïni

Le fonds souverain de Bahreïn est désormais seul maître à bord du groupe McLaren qui va pouvoir aborder son avenir plus sereinement. Durement impactée par la crise du Covid-19, McLaren a été contrainte de revendre certains joyaux de sa couronne – département Applied Technologies collection de voitures de course, Technology Centre, etc. – tout en récoltant 450 millions de livres Sterling (environ 525 millions d'euros) auprès de ses actionnaires en 2023. Parmi ces derniers, le principal était la Bahrain Mumtalakat Holding Company qui obtient donc, en 2024, la pleine propriété du groupe McLaren au travers d'une réorganisation de la structure d'actionnariat. McLaren Group est donc désormais une entreprise bahreïni localisée au Royaume-Uni.

Investir pour l'avenir

Avec cette nouvelle donne financière, McLaren Group – dont la branche « voitures de sport » a connu de gros problèmes de rentabilité – va pouvoir envisager l'avenir plus sereinement et investir dans le développement de ses produits et technologies « tout en continuant à explorer des partenariats techniques potentiels avec des partenaires de l'industrie » selon Paul Walsh, président exécutif de McLaren Group.

Hypercar et SUV

L'avenir de McLaren passe dans l'immédiat par la nouvelle Artura Spyder qui s'accompagne d'une mise à jour de la version coupé du modèle super-sportif hybride rechargeable de Woking. Ensuite, les lendemains se conjugueront à l'impératif électrique puisque McLaren travaille sur une remplaçante électrifiée de la McLaren P1 (présentée en 2012 et commercialisée en 2013) qui devrait être présentée en 2024 ainsi que sur un premier SUV qui sera également le premier modèle exclusivement électrique de la marque.
Durement impactée par la crise du Covid-19, McLaren a été contrainte de revendre certains joyaux de sa couronne – département Applied Technologies collection de voitures de course, Technology Centre, etc. – tout en récoltant 450 millions de livres Sterling (environ 525 millions d'euros) auprès de ses actionnaires en 2023. Parmi ces derniers, le principal était la Bahrain Mumtalakat Holding Company qui obtient donc, en 2024, la pleine propriété du groupe McLaren au travers d'une réorganisation de la structure d'actionnariat. McLaren Group est donc désormais une entreprise bahreïni localisée au Royaume-Uni.

AU CŒUR DU PROCÈS ENTRE APPLE ET LE GOUVERNEMENT AMÉRICAIN

Tout savoir sur les super apps

Craignant pour son monopole, Apple aurait déclaré la guerre aux super applications, comme le dénoncent les régulateurs américains dans leur document de plainte ciblant la marque à la pomme. Ces plateformes, peu développées en Occident, sont particulièrement populaires en Asie, et en Chine notamment.

La semaine dernière, le département de la Justice américain a intenté une vaste action en justice contre Apple, l'accusant d'abus de position dominante et de pratiques déloyales pour maintenir le monopole de l'iPhone. L'un des éléments clés de la plainte porte sur les super applications, que le géant californien aurait intentionnellement bridées sur iOS.
Lors d'une présentation au conseil d'administration, les super apps auraient été décrites comme un « obstacle majeur » à la hausse des ventes de l'iPhone dans les pays où elles sont populaires.

C'est quoi, une super application ?

Les super applications proposent des services tout-en-un. Elles sont composées de plusieurs mini-programmes pouvant répondre à la plupart des besoins des utilisateurs. Par exemple la messagerie, le shopping, les services financiers, la commande de nourriture, le transport, etc. La plus connue d'entre elles est chinoise et appartient au géant Tencent, il s'agit de WeChat.
Cette super application est incontournable dans l'Empire du Milieu, où quasiment la moitié de la population l'utilise régulièrement. En Occident, et particulièrement en Europe, les exemples de super apps sont bien moins nombreux. À vrai dire, il n'en existe aucune vraiment comparable à WeChat et à son ampleur. Une situation à laquelle un certain Elon Musk veut d'ailleurs remédier, puisqu'il ambitionne d'intégrer X.com, anciennement Twitter, à une super application sur le modèle chinois.
Selon le département de la Justice, Apple a instauré d'importantes restrictions pour empêcher ce type de services d'émerger. L'entreprise aurait estimé qu'un utilisateur exploitant une super application aurait beaucoup moins de chances d'être lié à un seul écosystème, en l'occurrence, iOS.

Des restrictions pour brider les super apps sur iOS

La marque à la pomme empêche les développeurs de mettre leurs super apps sur l'App Store en exigeant que les mini-programmes qui les composent soient affichés sous la forme d'une « liste plate et textuelle » plutôt que sous la forme d'icônes, un design bien plus attrayant. De même, ces mini-programmes ne peuvent pas être catégorisés sur iOS, empêchant les développeurs d'arranger l'interface comme bon leur semble.
La plainte mentionne également le fait que les mini-programmes n'ont pas la possibilité d'exploiter l'API permettant d'intégrer les achats in-app. Une restriction toutefois levée par la firme de Cupertino au mois de janvier, peut-être car elle était au courant de l'enquête menée par le département de la Justice…
Cette affaire, qui s'intéresse également à l'OS embarqué Apple CarPlay, devrait constituer l'un des plus importants procès antitrust de l'histoire des États-Unis.

Microsoft publie en urgence un patch pour les crash de Windows Server

Des correctifs ont été publiés en urgence par Microsoft pour éviter un blocage des contrôleurs de domaine dans Windows Server après l'installation du dernier patch tuesday de ce mois.
De nombreux administrateurs système ont averti sur Reddit la semaine dernière que depuis le dernier patch tuesday des serveurs se figeaient et redémarraient de manière inattendue en raison d'une fuite de mémoire dans le processus Local Security Authority Subsystem Service (LSASS). Ce problème fait suite notamment à l'installation des patchs KB5035855 et KB5035857, respectivement pour Windows Server 2016 et 2022, a expliqué un administrateur Windows à BleepingComputer. Ce problème de sur-utilisation de mémoire LSASS est loin d'avoir été un cas isolé ayant d'ailleurs poussé la firme de Redmond a reconnaitre officiellement ce problème.
L'éditeur a donc publié plusieurs mises à jour cumulatives d'urgence pour éviter ces soucis et ce pour Windows Server 2022 (KB5037422), 2016 (KB5037423) et 2012 R2 (KB5037426). "Cette mise à jour corrige un problème connu qui affecte le service LSASS (Local Security Authority Subsystem Service). Il peut y avoir une fuite de mémoire sur les contrôleurs de domaine (DC)", fait savoir Microsoft. "La fuite se produit lorsque les DC Active Directory sur site et dans le nuage traitent les demandes d'authentification Kerberos. Cette fuite importante peut entraîner une utilisation excessive de la mémoire. Pour cette raison, LSASS peut cesser de répondre et les DCs redémarreront quand vous ne vous y attendez pas".
Ces mises à jour OOB sont téléchargeables depuis le catalogue Microsoft Update et doivent être installées sur les contrôleurs de domaine concernés. Ce n'est pas la première fois que la firme de Redmond rencontre des problèmes de crash de serveurs Windows après l'installation de mises à jour. Cela avait déjà été le cas en décembre 2022 et en mars 2022.

WHATSAPP

après iOS, la transcription des messages vocaux arrive sur Android

Une fonctionnalité de transcription des messages vocaux devrait prochainement débarquer sur la version Android de WhatsApp. Bonne nouvelle pour ceux qui, parfois, n'ont pas forcément envie d'écouter des messages de plusieurs minutes.
Les notes vocales constituent l'une des fonctions clés des applications de messagerie, particulièrement de WhatsApp. Il s'agit en effet d'un moyen rapide et simple de raconter quelque chose sans avoir à rédiger un (très) long message. Néanmoins, il arrive que le destinataire ne soit pas en mesure d'écouter la note… ou n'en ait tout simplement pas l'envie. La transcription s'avère pratique dans ces cas-là. Si WhatsApp a déjà déployé cet outil sur iOS l'année dernière, les utilisateurs Android l'attendent encore, mais peut-être plus pour très longtemps.

Des lignes de code indiquent l'arrivée de la transcription

Le réputé blog TheSpAndroid qui, comme son nom l'indique, s'intéresse à tout ce qui touche au système d'exploitation de Google, a remarqué un code spécifique dans l'une des dernières versions bêta de WhatsApp, v2.24.7.7. Celui-ci indique clairement la prise en charge de la transcription vocale sur Android. Des applications comme Google Messages ou Telegram prennent déjà cette fonctionnalité en charge sur l'OS. D'après ces lignes de code, il faudra d'abord télécharger 150 mégaoctets de données pour que la fonction soit opérationnelle. Elle exploitera le système de reconnaissance vocale de l'appareil pour fournir des transcriptions cryptées de bout en bout, le processus de chiffrement ne sera donc pas affecté par son déploiement.
« Cette option sera probablement disponible dans Réglages > Chats, comme sur iOS », précise le blog. En revanche, aucune date précise n'est connue pour le moment.

D'importants changements à venir sur WhatsApp

D'importantes nouveautés sont à prévoir prochainement sur WhatsApp. La plateforme est en effet considérée comme un contrôleur d'accès dans le cadre de la législation européenne sur les marchés numériques (DMA). Elle va donc être obligée de s'ouvrir à la concurrence. Cela passera par la mise en place d'une boîte de réception alternative au sein de son application, probablement pour recevoir des messages issus de plateformes tierces.
La filiale de Meta a récemment étoffé son catalogue de fonctionnalités, notamment avec de nouvelles options de formatage du texte et la possibilité d'épingler jusqu'à trois messages dans une discussion.

Mots fléchés

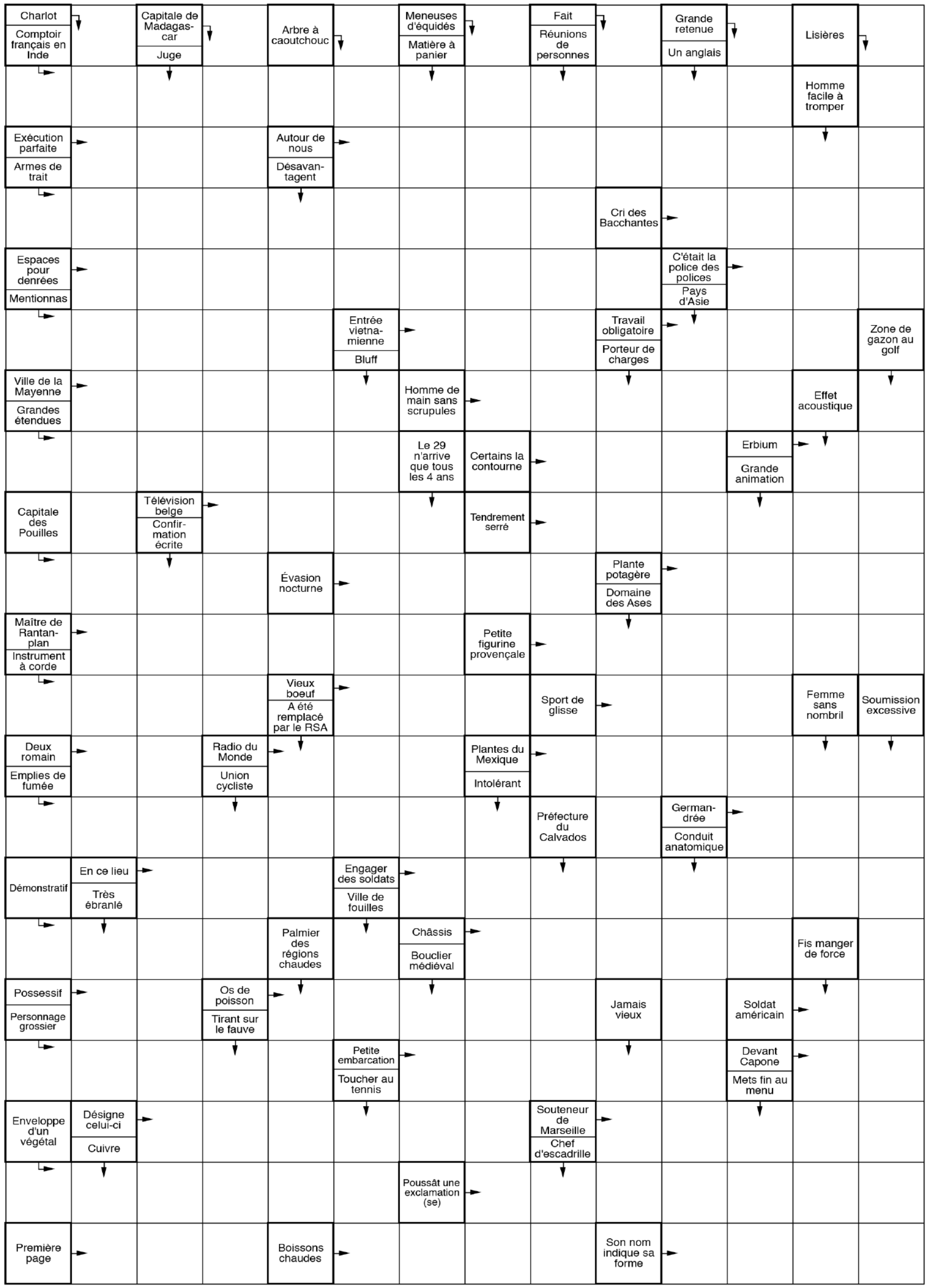

Les Enjeux Eco
Quotidien national de l'économie
Mardi 26 mars 2024 http:www.lesenjeuxeco.dz

148E ASSEMBLÉE DE L'UIP

Boughali rencontre à Genève son homologue mexicaine

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a rencontré la présidente de la Chambre des députés du Mexique, Marcela Guerra Castillo, en marge de sa participation aux travaux de la 148e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP), qui se tient à Genève, a indiqué lundi un communiqué de la chambre basse du Parlement.
Les deux parties ont « passé en revue l'état des relations bilatérales et examiné le niveau de la coopération entre les deux pays sur différents plans et les moyens d'activer la diplomatie parlementaire pour la hisser au niveau des ambitions des deux parties », a précisé la même source.

ZAALANI AU FORUM DE LA RADIO

La tenue des présidentielles anticipées, une décision rationnelle, fruit d'une réflexion approfondie

Le président du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), Abdelaziz Zaalani, a estimé que la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, d'organiser des élections présidentielles anticipées était une décision intelligente et rationnelle et un facteur de stabilisation fort résultant d'une réflexion approfondie.
«La décision a fermé la porte de la confusion, des rumeurs et de la spéculation, et l'a scellée hermétiquement pour ceux qui veulent ouvrir une nouvelle phase de transition», a déclaré M. Zaalani lors de sa participation, ce lundi, à l'émission Forum de la Une de la chaine 1 de la Radio Algérienne.
«La décision du président de la République est légale et découle de la Constitution algérienne qui confère au président de la République ce pouvoir d'annoncer des élections anticipées, sans explication, ni motivation de la décision, donc la décision est légale par excellence», a expliqué M. Zaalani.
Zaalani a également souligné que «la décision a créé une nouvelle dynamique positive, notamment au niveau des partis politiques qui ont réagi à cette décision».
Dans le même contexte, le président du CNDH a également appelé le peuple algérien à se joindre à lui et à participer positivement à la réalisation de plus de sécurité et de stabilité.
Pour sa part, le directeur général de l'Institut national des études stratégiques globales, Abdelaziz Me, a souligné que «la date fixée pour les élections permet la coordination avec les différents engagements et travaux dans les différents secteurs ministériels, ainsi que la préparation de la loi de finances et de l'entrée sociale».
M. Megahed a également appelé les citoyens algériens à s'unir et à se rassembler pour fortifier la société et faire échec à tous les plans et complots ourdis par les ennemis de l'Algérie.
«La constitution algérienne comprend 42 articles qui garantissent nos droits et 6 articles qui nous imposent des devoirs, et il est de notre devoir de contribuer à la fortification et au renforcement du pays et d'œuvrer pour son progrès et sa prospérité en participant aux élections», a-t-il déclaré

CHAMBRE NATIONALE DES NOTAIRES

Rencontre périodique avec le ministre des Finances

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a présidé, hier à Alger, la réunion périodique avec les représentants de la Chambre Nationale des Notaires, en présence du Président de la Chambre, des présidents des chambres régionales, ainsi que des cadres de l'administration centrale du ministère des Finances.
« Cette rencontre s'inscrit dans la continuité de la série de réunions précédentes qui ont eu lieu avec les représentants de la Chambre Nationale des Notaires, et qui ont permis d'écouter aux services du ministère des Finances de prendre connaissance des préoccupations soulevées par les représentants de la Chambre lors des réunions régionales périodiques avec leurs homologues, les directeurs régionaux et de wilayas des Domaines», a souligné le ministre des finances au début de son intervention.
M. Faïd a salué ces rencontres professionnelles, qui ont permis de rapprocher les points de vue, de surmonter de nombreux obstacles et ont eu un impact positif sur l'accélération du traitement des préoccupations des notaires et, par extension, de l'intérêt du citoyen. Ainsi, parmi ces préoccupations, il y a la nécessité de reconsidérer l'obligation de déposer le document (PR4bis).
Lors de cette rencontre, le ministre a souligné que les résultats obtenus avec la Chambre Nationale des Notaires lors de la réunion tenue le 28 janvier 2024 au niveau de la Direction générale des Domaines et des réunions de coordination qui l'ont précédée, et en parallèle avec l'avancée de la numérisation, il est apparu nécessaire de reconsidérer l'obligation de présenter le document (PR4bis) lors du dépôt des copies d'actes destinés à la publicité. C'est ainsi qu'au cours de cette réunion, le ministre des Finances a annoncé officiellement le retrait de l'obligation de la présentation du document (PR4bis).
Le ministre des Finances a également ajouté que le processus de fusion des services du cadastre et des domaines, ainsi que les mesures de simplification et de facilitation des procédures administratives, sont des actions qui visent à améliorer le service public. Ces mesures s'inscrivent dans la continuité des directives gouvernementales, que le Président de la République n'a cessé de rappeler, pour faire progresser une administration moderne caractérisée par la simplicité des procédures, la transparence et l'atteinte rapide des objectifs.
Synthèse Agence

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Au moins 3.000 bombes n'ont pas explosé

Au moins 3.000 des 45.000 bombes lancées par l'entité sioniste sur la bande de Ghaza entre le 7 octobre et la mi-janvier, lors de son agression qui se poursuit n'ont pas explosé, a averti lundi un responsable de l'ONG, Handicap International, spécialisée dans l'action contre les mines.
"Parmi ces 45.000 bombes, 3.000 d'entre elles n'ont pas explosé, et c'est en effet celles-ci qui vont occasionner au moment des retours, au moment où l'aide humanitaire devra se déployer, un danger supplémentaire, en particulier pour des civils", a déclaré sur Radio France internationale Jean-Pierre Delomier.Ces chiffres sont une estimation du Mine Action Area of responsibility - un groupe de travail composé d'ONG actives sur place dont fait partie Handicap International - sur une période entre le 7 octobre et la mi-janvier, alors que les bombardements sionistes se poursuivent sur la bande de Ghaza.
Le directeur adjoint pour les opérations internationales de Handicap International, Jean-Pierre Delomier a passé plusieurs jours à Rafah, à la frontière égyptienne, où environ 1,5 million de Palestiniens - pour la plupart des déplacés - ont trouvé refuge.
Il estime notamment que seul un cessez-le-feu pourrait donner davantage de "visibilité" à Handicap International, afin de "sans doute lancer des activités de déminage, de dépollution des restes explosifs de guerre".
Début mars, Handicap International a envoyé pendant 15 jours deux experts pour commencer à préparer l'évaluation des besoins en déminage dans la bande de Ghaza.
Au-delà de l'accès pour la population civile, l'évaluation en termes de déminage doit aussi "permettre aux autres acteurs humanitaires de pouvoir se déployer dans les zones du Nord (...) qui sont esseulées (coupées) aujourd'hui de cette aide humanitaire et de ces travailleurs humanitaires", a poursuivi M. Delomier.

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

Adoption d'une résolution pour un cessez-le-feu immédiat à Ghaza

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, ce lundi, une résolution exigeant un « cessez-le-feu immédiat pour le mois du ramadhan » à Ghaza, ouvrant la voie à la fin de près de 6 mois d'agression génocidaire de l'entité sioniste contre la population de cette enclave palestinienne.
Rejeté plusieurs fois par les Etats-Unis qui ont utilisé leur droit de veto, l'appel à un « cessez-le-feu immédiat » à Ghaza a été adopté lundi après l'abstention des Etats Unis.
La résolution a été adoptée, en effet, par 14 voix pour, et une abstention. La résolution « exige un cessez-le-feu immédiat pour le mois du ramadhan », devant « mener à un cessez-le-feu durable ».
Le projet de résolution adopté a été présenté par les dix membres élus de l'organe onusien « E-10 » dans l'objectif de promouvoir un cessez-le-feu « immédiat, durable et sans conditions » à Ghaza.
Au sein du groupe dit « E-10 », l'Algérie a été à l'origine dudit projet de résolution dont elle a négocié le contenu avec les autres membres du Conseil de sécurité.

ECHANGE DE VUES SUR LES DERNIERS DÉVELOPPEMENTS DE LA SITUATION À GHAZA

Attaf reçoit un appel téléphonique de son homologue américain

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu, ce lundi, un appel téléphonique du secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, indique un communiqué du ministère.
Lors de cet entretien téléphonique, « les deux ministres ont échangé les vues au sujet des derniers développements concernant la situation à Ghaza », mettant l'accent sur les négociations en cours au sein du Conseil de sécurité concernant le projet de résolution présenté par les dix membres élus de l'organe onusien « E-10 » dans l'objectif de promouvoir un cessez-le-feu « immédiat, durable et sans conditions » à Ghaza, lit-on dans le texte.
Il y a lieu de relever qu'au sein du groupe dit « E-10 », l'Algérie a été à l'origine dudit projet de résolution dont elle a négocié le contenu avec les autres membres du Conseil de sécurité, rappelle le communiqué.
Cet appel est intervenu dans le cadre du vote de ce projet de résolution prévu ce lundi au Conseil de sécurité, souligne le ministère dans son communiqué.